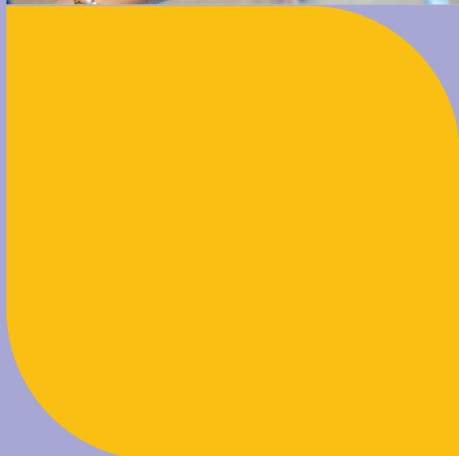
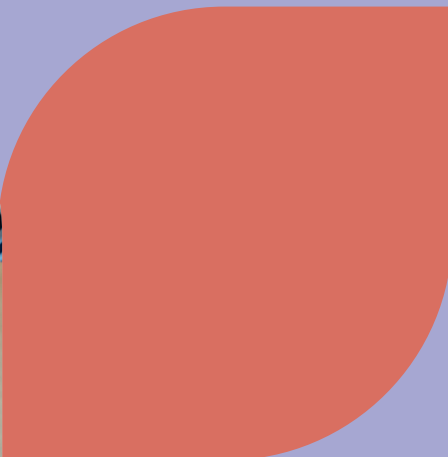


2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Solidarité femmeS Loire-Atlantique





www.solidaritefemmes-la.fr

Solidarité femmeS Loire-Atlantique est une association membre de la Fédération nationale Solidarité Femmes (FNSF) et de l'Union régionale Solidarité Femmes (URSF) des Pays de la Loire.

L'association est également membre du Groupement de coopération sociale ou médicosociale privé (GCSMS) SIAO 44 et de la Fédération des acteurs du social (FAS).

C Solidarité
f femmes

3919
appel anonyme et gratuit

SOMMAIRE

Rapport d'activité · 2024



NOS MISSIONS

Page 2

Le rapport moral

Page 4

Le mot de la direction

Page 6

Les orientations

Page 7

Nos convictions

Page 8

Notre définition et nos valeurs

Page 9

Les données nationales

Page 10

Notre histoire

Page 12

L'équipe

Page 13

La carte de nos missions

NOS ACTIVITÉS

Page 14

L'écoute

Page 15

L'accueil de jour

Page 16

Le dispositif TGD

Page 19

L'hébergement

Page 22

La permanence Droit au séjour

Page 23

Les actions collectives

Page 26

Le pôle Enfance et Parentalité

Page 27

La psychologue

Page 30

Les actions départementales

Page 31

Les protocoles partenariaux

Page 32

Nos formations

NOS MOYENS

Page 34

Le budget

Page 35

Les financements

Page 38

Les chiffres clés

NOTRE ANNÉE

Page 40

L'année en images

Page 41

L'année en événements

Page 51

Femmage à Lucie

RAPPORT MORAL

Un travail féministe de longue haleine

Résumer en quelques lignes l'activité annuelle d'une association, telle que SOLidarité femmeS Loire-Atlantique (SFLA), est un exercice de style délicat.

Relater le travail mené par 25 professionnelles aguerries, travailleuses sociales et direction, est une gageure. Une équipe dédiée à l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales ainsi qu'à leurs enfants.

Ça n'est ni simple ni aisé. Ne rien oublier, traiter de l'essentiel, demeurer concis, mais exhaustif.

Pour cette année 2024, impossible de se cantonner à une liste à la Prévert des actions menées, et que SFLA aura accomplies.

Le Conseil d'administration s'est attelé à soutenir la direction pour structurer une conduite de management indispensable pour une équipe professionnelle d'envergure.

Les pratiques professionnelles dispensées par les travailleuses sociales ne sont plus à expliquer ou défendre. Elles sont reconnues par tout le secteur. Il fallait également pour la gouvernance élaborer un plan de développement de l'activité répondant aux axes stratégiques, notamment l'amélioration de la couverture territoriale.

SFLA est une association, une association engagée et féministe. C'est aussi une organisation de l'économie sociale et solidaire. Un budget annuel conséquent de plus d'un million cinq cent mille euros, un CSE, etc. Elle doit donc être appréhendée comme telle.

C'est pour cette raison que la direction est un carrefour essentiel au bon fonctionnement de l'association.

En 2024, année marquée par des turbulences, de la tristesse avec le décès d'une salariée que nous n'oublierons jamais, des défis, de la croissance et de l'énergie. Beaucoup à absorber.

De nouveaux hébergements et de nouvelles places d'hébergement, de nouvelles embauches, de nouveaux téléphones grave danger (TGD), le renouvellement du label Qualiopi, une coopération internationale renforcée avec le Conseil départemental, un accord collectif d'entreprise qui a, définitivement, entériné le temps partiel et la semaine des quatre jours – organisation du travail suffisamment rare dans le monde de l'entreprise pour être soulignée – les horaires d'arrivée et de départ modulables, et d'autres dispositions.

Une année qui s'est terminée par l'attribution du marché de la gestion d'un lieu d'accueil et d'orientation par la ville de Saint-Nazaire. Une attribution qui souligne le professionnalisme de l'équipe et répond à nos orientations stratégiques liées à l'ancrage territoriale de SFLA.

Notre rôle dans l'accompagnement, l'écoute et l'accueil ne s'est pas résumé à ces aspects. Ce fut aussi une année consacrée à consolider nos actions de communication afin d'être à nouveau visible.

Ce n'est pas l'essentiel dans notre secteur d'activité évidemment, mais c'est important à notre époque. Il faut être visible pour exister. C'est aussi primordial, afin que notre offre de service soit connue.

La mission d'un Conseil d'administration ne résidant pas dans le pilotage opérationnel de l'activité, les bénévoles élus travaillent, réfléchissent à l'élaboration d'un plan pluri-annuel, veillent au bon développement de l'association, à assurer sa pérennité.

Nous nous y sommes employé·es avec dynamisme et volonté, dans un effort qui sera poursuivi sur les prochaines années.

Soyons humbles et réalistes : rien ne se fait en quelques mois. Il faudra du temps et encore beaucoup de travail pour atteindre nos objectifs stratégiques. Gageons que nous sommes sur la bonne voie.

Liberté – Égalité – Adelphté

Hervé Gransart

Président de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique

MOT DE LA DIRECTION

Travailler à SOLidarité femmeS Loire-Atlantique met en contact avec des femmes – et leurs enfants – à un moment de leur vie où elles sont particulièrement vulnérables. C'est un moment qui dure plus ou moins longtemps selon les femmes, sur lequel nous agissons pour les aider à se reconstruire, à s'extraire d'une période douloureuse. C'est un travail exigeant, engageant et qui prend appui sur le vécu presque quotidien des femmes.

Organiser l'activité pour permettre une disponibilité de toutes les composantes de l'équipe salariées est indispensable. Lui permettre de travailler dans un cadre adapté, c'est aussi le gage d'un meilleur service rendu à celles qui en ont besoin.

Ajustement du schéma organisationnel

Pour tenir compte des nécessaires temps de partages d'informations et de régulations internes, dans un contexte de croissance de l'équipe, le schéma des réunions a été revu. Un ajustement posant le principe de la thématisation des échanges a été décidé pour gagner en efficacité dans un contexte d'activité soutenu nous a guidé pour cet ajustement.

Faire évoluer les conditions de travail

L'accord collectif en vigueur a été actualisé pour intégrer principalement la semaine des 4 jours, les horaires d'arrivée et de départ modulable, le temps partiel, les congés « enfants malades » et le travail en forfait jour pour les cadres de la direction. Certaines dispositions ont été expérimentées à compter de septembre 2023 avant leur intégration dans l'accord collectif.

En 2025, nous évoquerons, dans le cadre du dialogue social, la question des congés hormonaux et leur mise en œuvre.

Sur un plan plus technique, nous avons opté pour une gestion informatisée des temps de travail (avec demandes de congés) permettant aussi de dématérialiser les éléments de salaires.

Activités toujours aussi intense

Le niveau de nos activités quotidiennes d'écoute et d'accueil n'a pas fléchi. Si on peut se rassurer du fait que nous sommes repérées par les femmes victimes ayant besoin de nos services, on peut aussi s'inquiéter de la permanence de la demande dans le temps.

Des parcours possibles au sein de nos dispositifs d'hébergement

L'année 2024 a été marquée par le déploiement des nouvelles mesures d'hébergement obtenues dans le cadre de l'appel à projet 2023 lancé par la DDETS nous octroyant 14 nouvelles places (7 HU, 7 ALT).

Notre dispositif d'hébergement est donc désormais en capacité de proposer un parcours en interne permettant un accueil court en urgence suivi d'un hébergement de plus longue durée en CHRS, se terminant par une phase préparatoire à la sortie. Il peut aussi évoluer pour permettre aux femmes hébergées de disposer de mesures de protection (TGD) ou d'étayage extérieur (TISF par exemple).

Un développement territorial qui s'amorce

Au terme d'une procédure d'appel d'offres conduite fin 2024 par la Ville de Saint-Nazaire, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique se voit confier la gestion d'un lieu d'accueil et de ressources pour les femmes et les enfants victimes de violences pour 4 ans. Le lieu ouvrira en septembre 2025 à Saint Nazaire avec une nouvelle équipe pour consolider et renforcer les réponses aux besoins des femmes et des enfants victimes. Cet endroit a aussi vocation à travailler avec les partenaires existants dans une complémentarité des offres.

L'occasion nous est donné ici de remercier les représentants de la ville de Saint Nazaire pour la confiance témoignée et les assurer de notre totale mobilisation pour la réussite de ce projet.

La vie de l'équipe

Ce tour d'horizon de notre année 2024 ne pouvait pas s'achever sans évoquer la douloureuse épreuve que nous avons traversée ensemble. Lucie Barré, notre collègue depuis plusieurs années nous a quittées.

Ce rapport d'activité lui est dédié :

Pour toi Lucie, ta fantaisie, ton travail et ton engagement auprès des enfants des femmes victimes, dans l'éternel où tu es maintenant.

Marilyne Pinto

Responsable administrative et financière
de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique

Catherine Vignaud

Directrice de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique

LES ORIENTATIONS

Solidarité femmeS Loire-Atlantique en 2025

L'année 2025 sera marqué par un projet phare, l'ouverture d'un lieu d'accueil et d'orientation pour les femmes et les enfants victimes à Saint Nazaire, dont la ville nous a confié la gestion.

L'installation d'une nouvelle équipe pour mener à bien ce nouveau projet est prévue sur le 1er semestre 2025, tandis que le second sera consacré à sa mise en œuvre.

Comme pour toute organisation qui se développe, la consolidation de l'activité existante est une préoccupation essentielle. Maintenir notre activité sur le bassin de Nantes pour continuer à apporter des réponses aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants sera un objectif présent dans notre direction d'organisation. Certains de nos dispositifs sont structurellement sous-dotés ; c'est le cas du Pôle Enfance et Parentalité. Malgré l'enjeu majeur lié à l'accompagnement des enfants victimes, peu de ressources sont disponibles et encore moins sont pérennes.

Durant cette année, et en écho aux orientations stratégiques déterminées, nous travaillerons à l'actualisation de nos référentiels d'accompagnement. Un travail indispensable à mener dans la perspective de l'actualisation de notre projet d'établissement à compter de 2026.

2025 porte des sujets importants pour le dispositif d'hébergement du CHRS : la signature du CPOM au 1er semestre, la détermination de nos ressources issues de la réforme de la tarification. Deux nouveaux cadres d'intervention qui vont avoir une incidence forte sur les moyens dont nous allons disposer pour accompagner les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants hébergés.

Encore une année d'engagement auprès des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants, au niveau de l'équipe mais aussi de la gouvernance !

Nos convictions

La violence est un fait inacceptable.

La violence conjugale est un délit,
dans certains cas un crime.

Les violences faites aux femmes
relèvent d'un phénomène de société
et résultent du patriarcat
et de son système.

Nous dénonçons le patriarcat
qui permet la domination masculine.

Nous promouvons une culture
de l'égalité entre les femmes et
les hommes, et le faisons entendre
auprès des pouvoirs publics et
de l'opinion publique.

À ce titre, nous participons ou
organisons des actions militantes.



LA DÉFINITION DES VIOLENCES CONJUGALES

Selon SOLidarité femmeS Loire-Atlantique

SOLidarité femmeS Loire-Atlantique définit les violences conjugales comme un processus au cours duquel, un partenaire manifeste un ensemble de comportements, d'actes et d'attitudes qui visent à contrôler et dominer l'autre partenaire.

Les violences conjugales sont commises de manière intentionnelle et représentent une atteinte au droit fondamental des personnes à vivre en sécurité, une atteinte à leur dignité et à leur intégrité.

Les violences conjugales se prolongent souvent après la séparation par des agressions écrites, verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, sociales, administratives ou par des menaces ou bien encore par des contraintes... qui peuvent aller jusqu'au féminicide.

Il n'existe pas de profil type d'une femme victime de violences conjugales. Les violences conjugales se produisent au sein de toutes les catégories sociales, parmi toutes les nationalités et concernent tous les âges.

Quand les femmes ont des enfants avec l'agresseur, ce sujet est central dans la résolution de la situation.

Souvent, les femmes victimes de violences conjugales restent vivre avec l'agresseur « pour les enfants. »

Tout aussi souvent, les femmes victimes de violences conjugales partent « pour les enfants. »

Les enfants témoins des violences sont toujours des victimes. Dès lors qu'ils sont exposés aux violences conjugales, les enfants en sont victimes de manière indirecte.

Ils en sont victimes directes lorsqu'ils sont eux-mêmes frappés, insultés, harcelés, humiliés, menacés.

Victimes ou témoins, les enfants exposés aux violences conjugales, en subissent les conséquences, développent des traumatismes se manifestant à travers le sentiment d'insécurité, de l'angoisse, des troubles psychologiques...

Nous souscrivons pleinement aux textes de la convention d'Istanbul, notamment celui sur les enfants.

Si les violences conjugales peuvent intervenir dans toutes les configurations de couple, hétérosexuelles comme homosexuelles, elles sont statistiquement et historiquement le fait de l'homme sur la femme.

LES DONNÉES NATIONALES

État des lieux des violences sexistes

Enquête Genese 2021, Panorama des violences
en France métropolitaine, SSMSI · 2022

- 1 femme sur 6 déclare avoir été victime de violences physiques ou sexuelles par son partenaire ou ex-partenaire au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, soit 3,6 millions de femmes.
- 1 femme sur 4 déclare avoir été victime de violences psychologiques par son partenaire ou ex-partenaire au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, soit 5,6 millions de femmes.

Étude nationale sur les morts violentes au sein de couple,
Délégation aux victimes, Ministère de l'Intérieur · 2023

96 femmes victimes de morts violentes au sein du couple par des hommes (-19% par rapport à 2022)

81% des morts violentes au sein du couple sont des **femmes** (ISO 2022).

39% des femmes victimes avaient déjà subi des **violences antérieurement**, parmi elles :

- 81% avaient signalé des violences antérieures aux forces de sécurité intérieure
- 90% avaient déposé une plainte concernant des violences antérieures.

Les deux principaux mobiles conduisant au passage à l'acte sont :

1. le **refus de la séparation** ; et
2. la **dispute**.

9 enfants sont décédé·es, 12 ont été témoins des violences, 114 sont devenu·es orphelin·es.

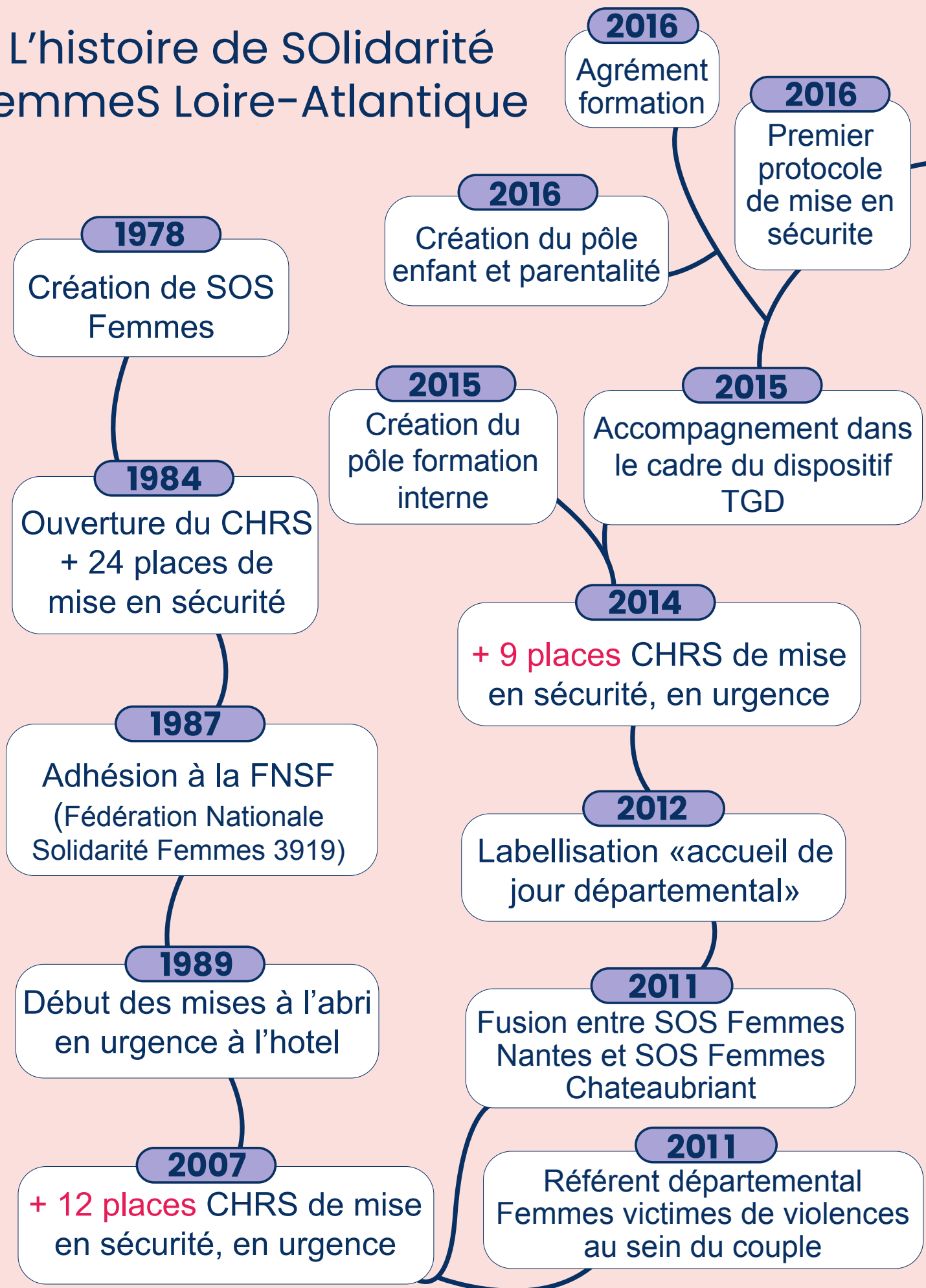
Base des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et
la gendarmerie, Ministère de l'Intérieur, SSMSI · 2023

En 2023, les forces de sécurité intérieure ont enregistré :

- 93 victimes de féminicides,
- 319 victimes de tentatives de féminicides,
- 773 femmes victimes de (tentatives de) suicides suite au harcèlement par (ex-)conjoint.

Au total, 1 185 femmes ont été victimes de féminicides ou de tentatives de féminicides au sein du couple, directs ou indirects en 2023, soit 3 femmes / jour.

L'histoire de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique



40 ans SFLA



Notre histoire s'inscrit dans un mouvement né dans les années 1980 qui part du militantisme pour rencontrer une volonté politique, traduite depuis les années 2000 par un renforcement de moyens

2018

Agrément Datadock (formation)

2018

Mise en place des actions collectives

2019

Partenariat avec Citad'elles

2019

Agrément RSA

2019

+ 7 places de mise en sécurité, en urgence

2020

Accompagnement des femmes du territoire

2021

1ère Certification Qualiopi (formation)

2022

Agrément association d'aide aux victimes (ministère de la justice)

2024

+ 14 places d'hébergements (7 HU, 7 ALT)

2023

Évaluation externe du CHRS

2023

Renouvellement agrément RSA

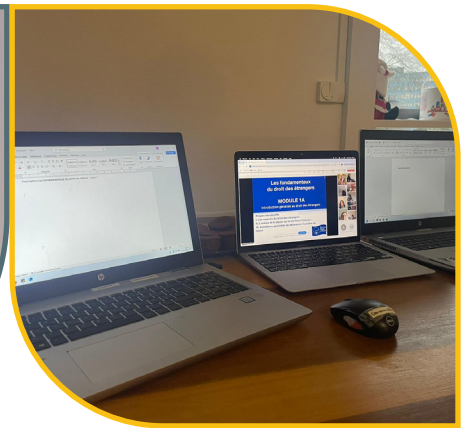
L'équipe de l'association SOLidarité femmeS Loire-Atlantique

En 2024, 25 salariées ont travaillé à SOLidarité femmeS Loire-Atlantique, 23 étaient toujours salariées à la fin de l'année, 5 ont été embauchées en cours d'année.

Notre équipe a été marquée par le départ d'une salariée en fin d'année, voulant se réorienter professionnellement après plusieurs années d'engagement au sein de SFLA.

18 salariées ont bénéficié de temps de formation et/ou de participation à des colloques à hauteur de 650 heures.

Le décès d'une collègue au cours de l'année a été douloureusement vécu par toutes. SOLidarité femmeS Loire-Atlantique a affronté cette épreuve en permettant à chaque salariée de vivre ce moment comme elle le pouvait, à son rythme.



LA CARTE DE NOS MISSIONS

Face aux données, nous agissons

SOUTIEN QUOTIDIEN

Écoute 02 40 12 12 40

Accueil de jour
et lieu ressource

Bagagerie



**ACTIONS
MILITANTES
CITOYENNES
ENGAGÉES**



ACCOMPAGNEMENT

Hébergement
(urgences et mise en sécurité)

Dispositif « Téléphone grave danger »

Protocoles partenariaux

Permanence Droit au séjour

FORMATIONS & SENSIBILISATION

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTIONS COLLECTIVES

Ateliers des femmes

Espace de réflexions

Groupe d'échanges

Sorties socio-culturelles

**PARCOURS
ENFANTS**

&

**GUIDANCE
PARENTALE**



NOS ACTIVITÉS

Les professionnelles de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique accompagnent les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants au quotidien. Du lundi au vendredi, deux services sont disponibles pour les femmes victimes de violences conjugales, leur entourage et les professionnel·les avec lesquelles elles sont en relation : l'écoute et l'accueil de jour.

En 2024, nous avons été en contact avec 1198 femmes dont 85% d'entre elles pour la 1ère fois. Ces femmes ont bénéficié d'au moins un de nos services : écoute, accueil, hébergement, accompagnement, groupe d'échanges, ateliers des femmes, etc.

L'écoute téléphonique au 02 40 12 12 40

**1837
appels**

**c'est le nombre d'appels
enregistrés en 2024 sur
notre ligne d'écoute :**

02 40 12 12 40



Comment fonctionne notre ligne d'écoute ?

Notre ligne d'écoute est ouverte tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h30 à 17h30. Sur ces plages horaires, un binôme d'écouteresses salariées de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique conseille, soutient, accompagne les femmes victimes de violences conjugales, violences de couple, violences intra-familiales. Leur entourage et les professionnel·les avec lesquelles elles sont en relation, ont accès à ce service.

En dehors de ces plages horaires, le 3919 géré depuis sa création en 1992 par la Fédération nationale Solidarité Femmes, dont nous sommes membre, est disponible 24h/24 tous les jours de l'année. Lorsqu'une résidente de Loire-Atlantique appelle le 3919 durant nos plages d'ouverture, les écouteresses lui conseillent de nous appeler. En 2024, les écouteresses du 3919 ont reçu 1277 provenant de la Loire-Atlantique (45% des appels reçus de la région Pays de la Loire).

Quelles sont les particularités de notre ligne d'écoute ?

Les écouteresses de SFLA sont toutes formées aux violences conjugales. Une écoute peut durer 15 minutes comme plus d'1 heure ; elle peut être unique ou se renouveler. Nous nous adaptons aux demandes de la femme et à son rythme, dans son parcours de sorties des violences.

L'appel peut rester anonyme ; aucune obligation n'est faite de donner ses coordonnées, son prénom, son nom non plus. Certaines femmes nous appellent sous pseudonyme.

Quelles paroles de femmes victimes sont recueillies par les écouteresses ?

Toutes les paroles sont accueillies par les écouteresses. Toutes les paroles mais aussi les

silences, les mots de colère, les pleurs... tout ce que la femme souhaite exprimer par rapport à la situation qu'elle vit ou subit. Certaines femmes expriment leur inquiétude, leurs interrogations : *Suis-je dans une relation d'emprise ? Pourquoi cela m'arrive ? Comment faire pour mettre fin à cette relation qui ne me convient pas ? [...]*

Le service d'écoute
02 40 12 12 40
est disponible lundi,
mercredi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 17h30.

Au fil de l'écoute, nous apportons les éclairages pour aider la femme à comprendre et faire les choix les plus appropriés pour elle.

D'autres sont plutôt en colère et trouvent l'espace, à travers l'écoute téléphonique, pour dire combien elles souffrent ou ont souffert dans une relation de couple avec violences.

Ces femmes ont en commun d'être ou d'avoir été victimes d'un partenaire intime cherchant à les dominer et exerçant quotidiennement sur elles des violences : les insultes, les rapports sexuels non consentis, les privations sociales, la mise sous surveillance, la restriction de moyens financiers, les crachats, les dénigrements...

Qui appelle ?

Nos écoutes ont concerné 1 165 femmes victimes de violences (62% de nos appels) dont la totalité ou presque sont des femmes que nous ne suivons pas.

Leurs appels concernent trois registres : soutien, informations, hébergement.

Près d'1/4 des appels sont passés par nos partenaires pour traiter leurs demandes d'informations, d'orientations.

Les trois principaux groupes de partenaires appelants sont les assistantes sociales des Espaces départementaux des solidarités, les professionnel·les de santé et les forces de l'ordre.

L'accueil de jour au 23 rue Jeanne d'Arc à Nantes

Notre accueil de jour est situé dans les locaux du siège de SOLidarité femmesS Loire-Atlantique à Nantes. Différentes activités y sont proposées en dehors des temps d'entretiens individuels, au bénéfice des femmes victimes de violences conjugales que nous accompagnons et de leurs enfants.

3 804
passages
c'est le nombre d'accueils
dans nos locaux.

Derrière ce chiffre, 2 495 victimes sont concernées, et 1 185 enfants.

1 503 passages concernent des femmes hébergées dans nos dispositifs.

658 femmes non accompagnées par l'un de nos dispositifs ont été accueillies dans cet espace pour traiter d'une demande d'hébergement, la participation à un groupe d'échanges, aux ateliers collectifs... ou pour bénéficier d'un entretien avec une travailleuse sociale.

Le dispositif TGD

Le Téléphone grave danger (TGD) est un dispositif de protection destiné aux femmes victimes de violences conjugales, attribué sur décision du tribunal pour une durée de six mois renouvelables. En cas de déclenchement de l'alerte, il permet une intervention rapide des forces de l'ordre.

57
téléphones

pour 154
accompagnements
sur l'année
(107 nouveaux et
47 démarrés
avant 2024)

En Loire-Atlantique, ce dispositif est géré par deux tribunaux :

- À Nantes, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique assure l'évaluation des demandes et l'accompagnement des bénéficiaires.
- À Saint-Nazaire, cette mission est confiée à France Victimes Saint-Nazaire.



*On le tient à la main, puis dans la poche.
On oublie de le charger. On oublie de le
prendre puis on veut le rendre.*

– Mots de Jacqueline*, bénéficiaire du TGD

* Les prénoms des personnes ayant témoigné ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.

Un accompagnement renforcé

L'attribution d'un TGD ne se limite pas à une simple protection via un appareil de communication : elle s'accompagne d'un suivi personnalisé réalisée par les travailleuses sociales de SFLA. Cet accompagnement est modulable selon les besoins : d'un rendez-vous hebdomadaire à un suivi mensuel minimum.



*Ce qui m'a profondément marquée
dans ce dispositif, c'est l'écoute et
la bienveillance des personnes qui
l'accompagnent. Je n'étais plus seule.
Ce soutien m'a permis de me concentrer
sur ma reconstruction.*

– Mots de Sandrine*, bénéficiaire du TGD

Il se compose d'entretiens de face à face (en présentiel ou à distance) et de soutien pour réaliser des démarches (judiciaires/juridiques) ou pour se présenter à une audience (accompagnement physique, présence le temps de l'audience).

Les bénéficiaires du TGD ont également accès aux autres ressources de l'association :

- entretien avec une psychologue ;
- actions collectives telles que les groupes d'échanges, ateliers des femmes, sorties socio-culturelles ;
- guidance parentale, parcours enfants.

Un partenariat essentiel

SOLidarité femmeS Loire-Atlantique travaille en lien étroit avec le parquet et les organismes assurant le suivi socio-judiciaire des agresseurs. Lorsqu'un conjoint ou ex-conjoint ne respecte pas les interdictions judiciaires, l'association transmet des notes d'incident aux autorités,

qui peuvent les utiliser dans les enquêtes et les décisions de justice.

L'association participe au « Copil VIF » mis en place par le Parquet de Nantes. Chaque mois, juges, forces de l'ordre et associations spécialisées (FV44, ADAES...) y examinent les situations à risque et déterminent ensemble des actions adaptées.

Retrouver un sentiment de sécurité

Le TGD ne se limite pas à une protection physique immédiate. Il joue un rôle clé dans le processus de reconstruction des femmes victimes de violences conjugales, en leur offrant à la fois une sécurité tangible et un accompagnement les aidant à reprendre confiance en elles, à se projeter vers l'avenir.



Cela m'a rassurée. Cela m'a permis de retourner travailler, de sortir dans la rue, d'aller voir des amies, de boire des verres.

– Mots de Khady*, bénéficiaire du TGD

C'est un véritable outil de protection immédiate. À chaque fois que je me sentais en danger, le simple fait de savoir que je pouvais alerter les autorités d'un simple geste, sans avoir à réfléchir à la manière de composer un numéro, m'apportait une tranquillité d'esprit considérable.

– Mots d'Anaëlle*, bénéficiaire du TGD

Le TGD est avant tout un outil de réassurance. Savoir que l'on peut déclencher une alerte et obtenir une intervention des forces de l'ordre à tout moment change profondément la perception du danger. Ce dispositif brise le sentiment d'isolement et redonne aux victimes un certain contrôle sur leur propre protection.



189 femmes

**reçues dans l'année
dont 122
accompagnées
dans le cadre de
l'attribution du TGD**

141 réquisitions ayant
donné lieu à évaluations.

66 évaluations sur réquisitions,
sans attribution de TGD.

71 accompagnements
clos dans l'année

Un dispositif face aux limites du système judiciaire

Si le TGD constitue une protection précieuse, il ne peut à lui seul pallier certaines limites du traitement judiciaire des violences conjugales et familiales.

Malgré une prise en compte croissante par la magistrature des enjeux liés aux violences conjugales, certaines décisions ne prennent pas toujours pleinement en considération l'impact des violences sur les femmes et leurs enfants victimes, pouvant les placer et/ou les laisser dans des situations de vulnérabilité.



Tout semblait bien engagé : les enquêtes avaient confirmé les violences, mes enfants souffraient de stress post-traumatique. Mais le jour du procès, tout a basculé. Mon ex-conjoint a été relaxé. Je me suis sentie trahie, abandonnée par la justice.

– Mots de Rosa*, bénéficiaire du TGD

Dans certains cas, les décisions judiciaires prévoient un maintien des liens parentaux, même lorsque des violences ont été établies. Ces situations suscitent une forte inquiétude chez les mères, qui s'interrogent à juste titre sur la sécurité et le bien-être de leurs enfants.



Comment expliquer à mes enfants que leur parole n'a pas été entendue ? Qu'ils ont été victimes de violences, mais que la justice ne les protège pas ?

– Mots de Rosa*, bénéficiaire du TGD

Un accompagnement adapté et une vigilance renforcée restent essentiels pour permettre aux victimes de se reconstruire dans un cadre protecteur.

Un outil qui change des vies

Malgré ces difficultés, le TGD reste un levier puissant pour la reconstruction des femmes victimes de violences conjugales. Il leur permet de reprendre en main leur vie, de retrouver un sentiment de sécurité et de bénéficier d'un accompagnement adapté. Pour beaucoup, c'est la première étape vers une vie apaisée, loin de l'emprise et des violences.

Cependant, l'accompagnement des femmes victimes doit aller au-delà du TGD. Il est essentiel de poursuivre le travail de sensibilisation et d'amélioration des réponses judiciaires pour garantir une véritable protection aux femmes et aux enfants victimes de violences.



* Les prénoms des personnes ayant témoigné ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.

L'hébergement

Les dispositifs d'hébergement

Le pôle hébergement concerne quatre dispositifs de mises en sécurité :

- l'hébergement en **urgence** en appartement ;
- les **nuitées hôtelières** (hébergement en urgence) ;
- l'hébergement en **CHRS** (durée initiale courte ou de plus longue durée renouvelables) ;
- l'hébergement **en appartement** hors CHRS.

Au total, nous disposons à fin 2024 de 17 logements représentant 66 places d'hébergement, dont 7 que nous réservons pour de l'hébergement d'urgence.

Au terme de la période d'hébergement d'urgence, un hébergement de plus longue durée peut se mettre en place *via* un de nos dispositif.

Nos hébergements concernent une mise en sécurité des femmes (avec secret d'adresse ou adresse confidentielle, en co-hébergement ou en hébergement individuel).

Notre parc de logement a augmenté de plus de 14 places sur décision de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des

Solidarités (DDETS) dans le cadre de l'appel à projet 2023.

Tout au long de l'année, nous avons fait le nécessaire pour capter de nouveaux logements auprès de bailleurs sociaux et mobiliser des mécènes pour nous aider à les équiper.

Sans leur intervention financière, nous aurions dû financer avec nos fonds propres l'intégralité de l'équipement des appartements, dont le coût de revient est de 12 000€ l'année.

Certains des nouveaux appartements ont été ouverts fin 2024.

Nos dispositifs d'hébergement mobilisent des travailleuses sociales mais également une maîtresse de maison, en charge du bon accueil des femmes et de leurs enfants dans les appartements (réassort du matériel, appui à la vie quotidienne, planning ménage...)

Avec l'élargissement de notre parc de logements, nous avons mis en place des articulations entre nos dispositifs et adapter nos conditions d'hébergement pour tenir compte des situations et des besoins des femmes.

Les différents dispositifs d'hébergement	HEBERGEMENT EN CHRS ET HORS CHRS	NUITEES HOTELIERES
Le nombre de places d'hébergement	66 places	N/A
Le nombre de bénéficiaires	82 femmes 79 enfants	29 femmes 44 enfants
Le nombre de nuitées (femmes + enfants)	15 357 nuitées dont 12 769 nuitées en CHRS	802 nuitées
La durée moyenne de séjour	175 jours en CHRS 172 jours hors CHRS	

En 2024, le taux d'occupation des hébergements de nos dispositifs CHRS et ALT est de 87%.

Nous avons donc la possibilité d'avoir une approche « parcours » qui démarre avec de l'hébergement d'urgence, passe par le CHRS et se termine par un hébergement proche des conditions de logement autonome, dans un logement individualisé.

**206
femmes**

**avec 203 enfants
ont sollicité SFLA
pour un hébergement
d'urgence**

27% ont été hébergées dans
un dispositif de SFLA.

73% ont été hébergées hors dispositif
de SFLA ; 115, Citad'elles, etc.

Parmi elles, 18% ont trouvés une
solution d'hébergement dans leur
entourage ou sont retournées
au domicile et 45% n'étaient pas
dans une situation
de violences conjugales.

Ces nouvelles places en individuel nous permettent de proposer des interventions sur les hébergements en lien avec des soins, des mesures d'accompagnement spécifique, ou de protection (Technicien de l'intervention sociale et familiale, Prestation de compensation du handicap, Téléphone grave danger, etc.)

L'accompagnement social global

En 2024, 11 salariées de l'équipe sociale ont assuré l'accompagnement des femmes

hébergées avec leurs enfants, le cas échéant. Aucun hébergement n'est réalisé sans accompagnement.

L'accompagnement social global est un ressort important du parcours de sortie des violences conjugales. Les stratégies de contrôle coercitif mises en place par le conjoint ou l'ex-conjoint violent se déploient aussi dans les domaines administratifs : mainmise sur les comptes bancaires et sur les accès aux droits, aux allocations, rétention de courriers, transmission de fausses informations aux administrations, non-déclaration aux impôts, etc.

Cette emprise resserrée autour de la victime vise aussi à lui faire perdre son autonomie et à lui faire croire qu'elle n'a pas de pouvoir sur sa situation.

Reprise de contrôle sur ses ressources : le cas de Mme A.

Lorsque Mme A. arrive à l'association pour y être hébergée, elle est officiellement bénéficiaire du RSA et de la prime d'activité, mais en réalité, elle n'a aucun accès à ses ressources. Son partenaire agresseur a pris le contrôle de son compte CAF en modifiant le mot de passe d'accès, en s'ajoutant en tant qu'interlocuteur principal, en transmettant son propre RIB...

C'est donc lui qui perçoit l'intégralité des allocations de Madame A.

Notre priorité a été de l'accompagner dans la récupération de son compte CAF afin que les prestations auxquelles elle a droit, soient versées directement sur son compte bancaire.

Une démarche essentielle pour lui permettre de retrouver une indépendance financière.

Dans le contexte de stratégies de contrôle coercitif, l'accompagnement social global de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique vise :

- à aider les femmes hébergées à recouvrer leurs droits et à (re)exister administrativement ; et
- à restaurer leur autonomie et leur pouvoir d'agir en se réappropriant leurs démarches.

Éviter une attribution abusive de logement : le cas de Mme B.

Avant de fuir le domicile conjugal pour sa sécurité, Mme B. avaient fait une demande de logement social de manière conjointe avec son mari. Quelques mois plus tard, alors que Madame est hébergée dans un de nos dispositifs, Monsieur a accepté le logement proposé par le bailleur social en affirmant faussement que Mme B. est informée de cette proposition et solidaire de cette décision.

Grâce à notre intervention, nous avons expliqué la situation de Madame au bailleur qui a retiré sa proposition et obtenu que l'ancienneté de la demande soit conservée au nom de Mme B. et de ses enfants.

Cet accompagnement consiste en un appui pour permettre aux femmes hébergées :

- **d'accéder à des ressources**
Exemples : ouverture d'un compte bancaire, demande d'aides sociales...
- **de s'insérer**
Exemples : accès aux transports en commun, recherche de logement, inscription aux activités de loisirs, entrée en formation, recherche de travail, apprentissage du français, pratique d'un sport...



- **de se soigner**
Exemples : couverture maladie, accès aux soins, suivi psychologique, suivi addictologique...
- **de traiter divers sujets**
Exemples : déclaration d'impôts, rupture de bail de l'ancien domicile...

Ce volet de l'accompagnement vient étayer celui autour des violences, lequel permet la mise en œuvre de la séparation :

- par la prise de conscience des violences subies, le travail sur la compréhension de l'emprise, la restauration,
- par la réalisation de démarches clés garantes d'une séparation protectrice : plainte, accès à un·e avocat·e, saisie du Juge aux affaires familiales, dossier de preuves des violences, demande d'ordonnance de protection, éloignement géographique...

L'activité du Pôle hébergement est renforcée par la permanence Droit au séjour, les Actions collectives, la psychologue et le pôle Enfance et Parentalité.

La permanence

Droit au séjour

Les violences sexistes n'ont pas de nationalité et concernent toutes les femmes en tant que femmes. Les femmes étrangères présentent par ailleurs des facteurs de vulnérabilité spécifiques et font face à de nombreuses barrières sociales structurelles.

Elles sont particulièrement touchées par les violences conjugales administratives : rétention voire destruction de documents leur appartenant, menace de dénonciation en cas de séparation, fausses informations sur le système français...

À ces violences s'ajoute un cadre législatif du droit au séjour en France qui pénalise les femmes étrangères mariées. Leur situation relève du droit familial, fondé sur la notion de communauté de vie. En cas de séparation, la femme peut se voir reprocher la rupture de la vie commune, ce qui peut entraîner le retrait ou le non-renouvellement de son titre de séjour.

Cette dépendance administrative aggrave leur situation en cas de violences conjugales. Les agresseurs exploitent cette inégalité pour exercer des violences psychologiques, leur répétant qu'elles ne pourront rien faire car elles ne sont pas françaises, ne parlent pas la langue, n'ont aucun droit, ni aucun réseau, et qu'en allant à la police, elles risquent l'expulsion. On parle alors de double discrimination : ces femmes subissent à la fois les violences de leur conjoint et celles de l'État, qui peut les priver de séjour si elles quittent leur partenaire. À cela s'ajoute l'absence de relais partenarial local spécialisé en droit au séjour, vers qui les orienter.

Pour faire avancer ces situations, une permanence « Droit au séjour » a été mise en place au sein de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique, et ce depuis plusieurs années,

21 femmes

**vues sur la permanence
Droit au séjour**

11 étaient déjà suivies en 2023,
et 10 étaient nouvelles.

3 femmes ont obtenu un récépissé
et 7 femmes un titre de séjour.

5 femmes sont sorties du CHRS
avant la fin des démarches
et pour 6 femmes, les dossiers
sont en cours.

assurée en rotation par quatre collègues formées. Elle a lieu deux à trois fois par mois, sur une demi-journée, dans nos locaux.

Les violences faites aux femmes ne constituent pas, en soi, un fondement du droit au séjour. Il n'existe pas de titre spécifique délivré pour ce motif. Si la loi prévoit certaines dispositions pour les victimes de violences conjugales, elles restent limitées aux femmes mariées.

Seules les femmes disposant d'une ordonnance de protection (OP) peuvent obtenir un titre de séjour, quelle que soit leur situation matrimoniale. Mais cette mesure est encore peu utilisée, et très peu de titres sont délivrés sur cette base. Depuis juin 2021, trois femmes hébergées par SOLidarité femmeS Loire-Atlantique en ont bénéficié.

Aujourd'hui, nous accompagnons les femmes dans des demandes de titres de séjour variés : parent d'enfant français, admission exceptionnelle au séjour, vie privée et familiale, asile, etc.

Les actions collectives

SOLidarité femmeS Loire-Atlantique place l'accompagnement collectif au cœur de son action pour (re)donner la capacité aux femmes de faire des choix, de s'autonomiser.

Grâce aux échanges, aux interactions entre les femmes pendant les temps collectifs, chacune peut renforcer sa confiance, dépasser ses doutes et s'engager dans une dynamique de changement individuel. Chacune apporte à l'autre : le partage et l'entraide structurent ces espaces. Les femmes se sentent soutenues, portées par les autres femmes ; elles peuvent à leur tour apporter autant qu'on leur apporte.

Deux modalités sont à l'œuvre : les temps organisés en interne et ceux avec un partenaire extérieur.

Ateliers des femmes : créer ensemble

Des professionnelles de l'équipe sociale proposent chaque jeudi après-midi les ateliers des femmes (cuisine, bricolage, création DIY...), des sorties et/ou séjours socio-culturels, des temps autour de créations artistiques collectives ouverts à toutes les femmes accompagnées.

En 2024, un atelier SO créativeS a vu le jour. Les femmes accompagnées ont créé des bijoux et des accessoires crochetés, vendus au festival Deux Mains au Solilab.

31 ateliers des femmes

Mise en mouvement physique par du bricolage et du loisir, et valorisation des savoir-faire pour

198 participations

Prestation scénique : s'exprimer, se libérer, sensibiliser

Trois professionnelles ont orchestré la création d'une prestation scénique, présentée lors de temps forts organisés par SFLA ou à d'autres moments.

La prestation scénique des femmes victimes de violences conjugales racontent le parcours de sortie des violences au grand public.



En 2024, la prestation a été jouée au Tribunal de Nantes, à l'occasion de la journée organisée par le Parquet autour du 25 novembre.

Dix femmes y ont participé, et bien plus ont contribué à sa mise en place au cours des trois mois précédant la représentation ; création des costumes et des masques, montage des décors, et réflexion sur la mise en scène...

L'objectif est de pouvoir impliquer le plus de femmes possibles dans ce projet, même celles qui ne se sentent pas capables de monter sur scène, de faire en sorte que chacune puisse trouver sa place dans l'atelier en prenant du plaisir dans la création.

La prestation scénique est conçue pour :

- porter un projet collectif construit par les femmes servant de support à nos ateliers ;
- délivrer un message fort, rendant visible la parole des femmes que nous accompagnons.
- interpeller le grand public sur le sujet des violences faites aux femmes.

Apprentissage du français : apprendre, s'intégrer, gagner en confiance

Grâce à Sylvette, ancienne professeure, aujourd'hui bénévole, les femmes accompagnées par SFLA peuvent améliorer leur maîtrise du français et poursuivre leur intégration socio-économique.

Voici ses mots, publiés dans notre newsletter **entre elleS et nOuS** du 25 mars 2024 :



Je donne un atelier de français à l'association SOLidarité femmes Loire-Atlantique.

Se présenter, se repérer, poser des questions, prendre rendez-vous : la tâche est immense. Mais il s'agit surtout dans cet atelier d'approprier le français, de découvrir la musique de cette langue, la beauté de toutes les langues, de nommer ce qui est universel.

J'ai une guitare, des instruments de musique. Nous faisons des percussions corporelles.

Avec les livres d'art, nous travaillons sur la beauté des paysages, des couleurs. Avec le théâtre, l'expression des sentiments, le rire, l'humour.

Je suis professeure de langue mais le théâtre, le chant et la danse que je pratique nourrissent mon enseignement.

Je demande aux apprenantes la concentration, source de liberté et d'être dans le moment présent, de le savourer pour « manger le français ».

La musique et le chant permettent cette imprégnation. La joie d'apprendre est un formidable moteur de vie et un espace de liberté. Personnellement, j'apprends beaucoup dans le respect de leur personne.

Espaces de réflexion : échanger, réfléchir, renforcer l'autonomie

Ces espaces s'adressent aux femmes qui ont déjà fait du chemin sur la conscientisation des violences et qui s'interrogent sur leurs futures relations. Pour beaucoup de femmes ayant vécues les violences conjugales, le lien aux autres est altéré amenant la question de la gestion de futures relations intimes.

Durant quatre séances, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique anime la réflexion collective autour de la manière d'être en relation aux autres, sur comment savoir poser des limites, identifier ce qui est important pour chacune ou ce à quoi chacune est prête à faire ou non pour les autres.

5 sessions de 4 séances d'Espace de réflexion

Explorer la relation à l'autre dans le cadre conjugal pour

9 participantes

Pour mener ces espaces de réflexion à bien, nous utilisons divers supports et nous nous appuyons sur les compétences de chaque participante. Ainsi, à la fin des séances, les femmes disposent d'outils de repérage des risques dans une nouvelle relation. Elles ont des clés en main pour éviter de se retrouver à nouveau dans un système d'emprise.

Séjour en mer avec Tous en mer : découvrir, se dépasser, renforcer la solidarité

Grâce à l'association Tous en mer, certaines des femmes accompagnées ont eu la possibilité de faire un séjour de deux nuits sur un voilier, au large du golfe du Morbihan.

En amont, les femmes ont été associées à la préparation et à l'organisation du séjour : menus et courses alimentaires, équipement, horaires à respecter.



Toutes ont pris part à la vie collective et à la découverte de la voile, apprenant à naviguer et à réaliser les manœuvres à leur rythme, en fonction de leurs préférences, appétences. Les navigations ont fait l'objet de discussions en collectif, selon les envies du groupe et les contraintes météorologiques.

L'équipage a partagé chaque moment de la vie quotidienne, des balades, et des découvertes en immersion dans les villages et ports des îles d'accostage. Beaucoup d'échanges dans un cadre bienveillant ont été appréciés, côté équipage comme côté passagères.

Bien que volontaires, certaines appréhendaient l'expérience du séjour en mer, voire exprimaient des peurs, que des sensations de liberté, plénitude et de calme sont venues balayées très vite en partie grâce au capitaine de Tous en mer patient et pédagogue.



Le séjour en mer a permis aux femmes d'apprendre sur elles-mêmes et sur les autres, d'expérimenter autrement, de progresser dans un cadre collectif et de faire émerger des compétences, de favoriser les découvertes au niveau individuel.



Le pôle Enfance et parentalité

Nous constatons que toutes les mères ayant vécu des violences conjugales rencontrent des difficultés dans leur parentalité et que tous leurs enfants ont besoin d'un soutien spécifique les aidant dans leur développement. Notre projet répond à un véritable enjeu de société car accompagner les mères dialogue avec les besoins de leurs enfants.

L'accompagnement proposé par le Pôle Enfance Parentalité de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique repose sur 10 ans de réflexions et de mises en pratique.

Une approche pluridisciplinaire

La prise en compte des enfants au sein de l'association s'est progressivement structurée, aboutissant à la création d'un pôle dédié qui a connu plusieurs évolutions majeures. Initialement centré sur l'accueil des enfants, il repose aujourd'hui sur un travail pluridisciplinaire intégrant également la parentalité. Notre approche s'appuie sur trois dimensions complémentaires : psychologique, socio-éducative et ludo-éducative.

Dernièrement, l'intégration d'une animatrice jeunesse dans le pôle a marqué une avancée significative ; son approche plus informelle apporte un éclairage nouveau sur les réalités vécues par les enfants et leurs mères, enrichissant ainsi nos interventions.

La pluridisciplinarité nous permet de croiser les regards, de mieux comprendre et d'affiner l'évaluation pour ajuster notre accompagnement en direction des mères et des enfants.

Elle nous donne également la possibilité d'utiliser une diversité d'outils et d'interventions, en combinant individuel et collectif, échanges formels et informels, et en intervenant à la fois

dans nos locaux et au sein des hébergements.

La psychologue peut se centrer sur la prise en charge du psychotrauma chez l'enfant grâce à des techniques comme les exercices de stabilisation et de régulation émotionnelle. Elle lui apporte des explications et du sens à ce qui se passe pour lui dans son corps et dans sa tête.

L'animatrice jeunesse pourra s'axer davantage sur l'accès aux loisirs et l'ouverture, favoriser la créativité, et travailler le lien mère-enfant à travers des activités et sorties ludiques valorisantes.

829
passages
dans la salle des
enfants et
des adolescent·es



Enfin, la travailleuse sociale pourra assurer la coordination avec les partenaires extérieurs intervenants auprès de la famille (école, soin, protection de l'enfance...), proposer des ateliers autour des émotions à l'enfant et travailler les questions éducatives avec la mère en entretien individuel.

Le parcours enfant

Dès le début de l'accompagnement, il est essentiel de signifier aux enfants l'interdit de la violence, de les aider à se libérer du sentiment de culpabilité que porte la plupart d'entre eux.

Identifier leurs émotions, les relier à leur vécu, exprimer leurs besoins et reprendre confiance en l'adulte sont autant d'étapes cruciales pour leur permettre de porter un regard différent sur leur histoire et sur le monde qui les entoure.

Nous leur proposons également des outils concrets pour leur quotidien, afin de renforcer leur protection et les aider à identifier les personnes ressources dans leur entourage.

53
enfants

**ont bénéficiés d'au moins
un entretien par le PEP**

122 entretiens au total.

La guidance parentale

Les mères s'approprient pleinement les espaces de soutien individuel et collectif que nous leur proposons. Ces temps d'échange leur permettent d'ajuster leur posture éducative en fonction des besoins de leur enfant, mais aussi de créer du lien avec d'autres femmes ayant vécu des situations similaires. Peu à peu, l'isolement généré par les violences se réduit, grâce aux solidarités qu'elles tissent entre elles.

Les violences conjugales fragilisent profondément le lien mère-enfant. Nous agissons pour que chacun-e puisse retrouver sa place au sein de la famille et renforcer cette relation.

37
mères

accompagnées par le PEP

87 entretiens au total.

Les temps collectifs

Les sorties éducatives permettent aux enfants de modifier leur regard sur leur mère, de partager des moments conviviaux avec elle, d'exprimer plus de gestes affectueux et de parler d'elle de manière plus positive.

Les femmes nous témoignent de ces évolutions et expliquent comment elles reprennent peu à peu confiance en elles dans leur rôle de mère.



La psychologue

Qu'elles soient hébergées dans un de nos dispositif ou suivies dans le cadre du TGD, ces femmes ont la possibilité de rencontrer la psychologue de SOLidarité femmes Loire-Atlantique.

Être entendue, écoutée et crue sont des piliers fondamentaux de l'accompagnement proposé par l'association.

Le travail proposé par la psychologue se situe à l'intersection de la psychologie et du social. Il ne s'agit pas seulement d'accueillir la parole des femmes, mais aussi de la replacer avec leur histoire dans un contexte plus large, tenant compte des enjeux sociaux structurels.

L'accompagnement par la psychologue s'inscrit en complémentarité avec les autres interventions proposées par l'association. Il vise à offrir aux femmes un espace thérapeutique sécurisant et bienveillant, où la parole peut se libérer sans pression ni exigence, en dehors de toute notion performative.

On demande tellement aux femmes dans notre société !



Je ne conçois pas mon travail de façon individuelle, le prendre soin n'est pas qu'un acte individualiste il s'inscrit aussi dans quelque chose de plus collectif, une forme d'engagement envers soi et les autres.



Lorsque les femmes me disent « je ne sais pas quoi dire, je ne sais pas par où commencer... » je les rassure avant car je n'ai pas d'exigence, nous pouvons prendre le temps ensemble.

Chez les femmes accompagnées à l'association, dont la séparation est plus ou moins récente, il y a beaucoup d'incertitudes, d'angoisse, d'incapacité à se projeter, de peur pour elle et pour leurs enfants.

La psycho-éducation

L'objectif de l'approche par la psychologue vise à remettre les femmes au centre de leur parcours de soin, à leur redonner du contrôle sur leur corps, leurs émotions et leurs sensations corporelles. A ce titre, la psychoéducation est un formidable outil pour permettre aux femmes de se réapproprier le savoir, la connaissance, comprendre les symptômes qu'elles vivent, comprendre les raisons de l'hypervigilance, les troubles dissociatifs, les manifestations du stress, la fenêtre de tolérance, etc.

En leur expliquant ce qu'il se passe dans leur corps, on vient « normaliser » leur ressenti, on s'oppose aussi au discours par lequel les agresseurs les traitaient de folle, niaient leurs ressentis, banalisaient leurs émotions.

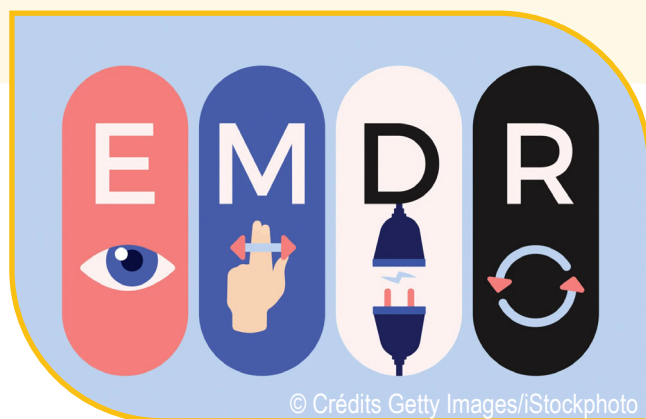
L'alliance thérapeutique reste un facteur clé du processus thérapeutique. Instaurer cette confiance permet un travail sur la régulation des émotions, offre aux femmes la possibilité d'exprimer de façon authentique leurs émotions et souvenirs traumatisants ainsi que la capacité d'adopter une nouvelle perspective sur les événements traumatiques vécus.

Le travail sur le traumatisme

En dernier lieu, seulement lorsque la femme aura développé suffisamment de capacité de régulation et de stabilité émotionnelle, il pourra être envisager de travailler sur le traumatisme.



Pour ma part, j'utilise l'EMDR mais il existe de nombreuses autres méthodes. L'EMDR est une thérapie conçue pour traiter de nombreux troubles dont ceux liés aux traumatismes : le cerveau parvient à réactiver les souvenirs traumatiques et à les retraiter d'une manière plus adaptée. Les personnes peuvent à terme se rappeler l'évènement sans être submergé par la détresse émotionnelle. Cet événement auparavant traumatique devient simplement un souvenir dénué de toute charge émotionnelle.



L'animation du groupe d'échange

Le groupe d'échanges tel qu'il a été conçu à SOLidarité femmes Loire-Atlantique est emblématique de notre positionnement vis-à-vis des femmes.

D'abord parce qu'il parle de collectif, une dimension extrêmement structurante de notre accompagnement. Nous ne concevons pas le fait de n'avoir que des temps de face à face avec

**Les groupes d'échanges
ont lieu les jeudis matin.
Plus d'information en
contactant le**

02 40 12 12 40

20 groupes d'échange

**Partage de vécus similaires dans
un groupe de pairs, soutiens
et aides réciproques**

64 participations

les femmes victimes de violences conjugales. L'apport du collectif est essentiel pour les aider à sortir du parcours de violences.

Dans un groupe d'échanges, se joue un double mouvement d'aller vers les autres pour revenir vers soi : se reconnaître dans le parcours d'autres femmes pour mieux travailler sa reconstruction. Le groupe d'échanges donne aussi la possibilité de comprendre les mécanismes de domination patriarcale à l'œuvre dans la société française ayant conduit à la situation individuelle vécue par la femme.

Ensuite, parce qu'il est ouvert. Les femmes décident si elles y participent, comment elles y participent – en observant, en écoutant, en parlant – et aussi combien de fois elles y participent : une seule, plusieurs, de temps en temps.

Le groupe d'échanges est un outil efficace pour les femmes victimes qui s'interrogent et veulent maturer leur projet de séparation.

En fin d'année, SFLA a confié l'animation du groupe d'échange à la psychologue de l'association.

La mission « Référente départementale Violences conjugales »

Une approche départementale en construction

Depuis presque 15 ans, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique intervient en proximité des lieux de vie des femmes victimes de violences conjugales, en Loire-Atlantique.

Une couverture départementale qui nous permet d'intervenir également auprès des acteur·ices de terrain prenant une part dans le parcours de ces femmes victimes. Nous avons à notre disposition deux modalités : les protocoles partenariaux et une participation aux réunions organisées dans le cadre de prévention de la délinquance (CISPD, CLSDP, CLVSS).

Aujourd'hui, nous faisons le constat que bien que la volonté soit forte en la matière, nous manquons de moyens pour accroître notre présence sur le département (hors Nantes agglomération), nous inscrire dans les dynamiques à l'œuvre. Un premier déploiement de nos ressources s'effectuera en 2025 dans le cadre de la gestion du lieu d'accueil et d'orientation des femmes et de leurs enfants victimes de violences, au titre du marché attribué par la Ville de Saint-Nazaire.

Au titre des orientations stratégiques, l'ambition de l'association est d'apporter une réponse aux femmes victimes de violences et à leurs enfants, dans les territoires éloignés des centres urbains où les modalités d'accompagnement sont moins accessibles et adaptées.

Des dynamiques territoriales à l'œuvre

Le réseau du territoire de Châteaubriant se rencontre trimestriellement en présence d'élue·s,

de professionnel·les, de bénévoles, pour faciliter les échanges autour des expériences professionnelles, prendre du recul face à des situations émotionnellement complexes, etc.

Sur le territoire du Vignoble nantais, un groupe partenaire animé par des professionnel·les du champ social permet également d'échanger sur l'actualité des associations et institutions locales et les situations de femmes victimes de violences nécessitant un éclairage collectif.

Des événements pour consolider les dynamiques

• Septembre 2024 à Châteaubriant

SFLA a pris part à un temps fort sur le territoire avec la présentation du groupe ressources, suivie d'un temps de sensibilisation auprès des professionnel·les du secteur social local.

• Octobre 2024 à Sainte-Luce-sur-Loire

SFLA a participé à une sensibilisation à d'une équipe travaillant en multi-accueil afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes enfants et de leurs mères.

• Novembre 2024 à Châteaubriant

SFLA était présente aux côtés des acteurs locaux, le 25 novembre (EDS, CCAS, gendarmerie, centre hospitalier). Une professionnelle de SFLA a assuré une permanence d'écoute au centre hospitalier.

• Décembre 2024 à Pornic

Une journée de sensibilisation a été menée en partenariat avec le CIDFF 44 auprès d'environ 35 professionnel·les du secteur social, élu·es et intervenant·es en contact direct avec les victimes (gendarmerie, EDS...).

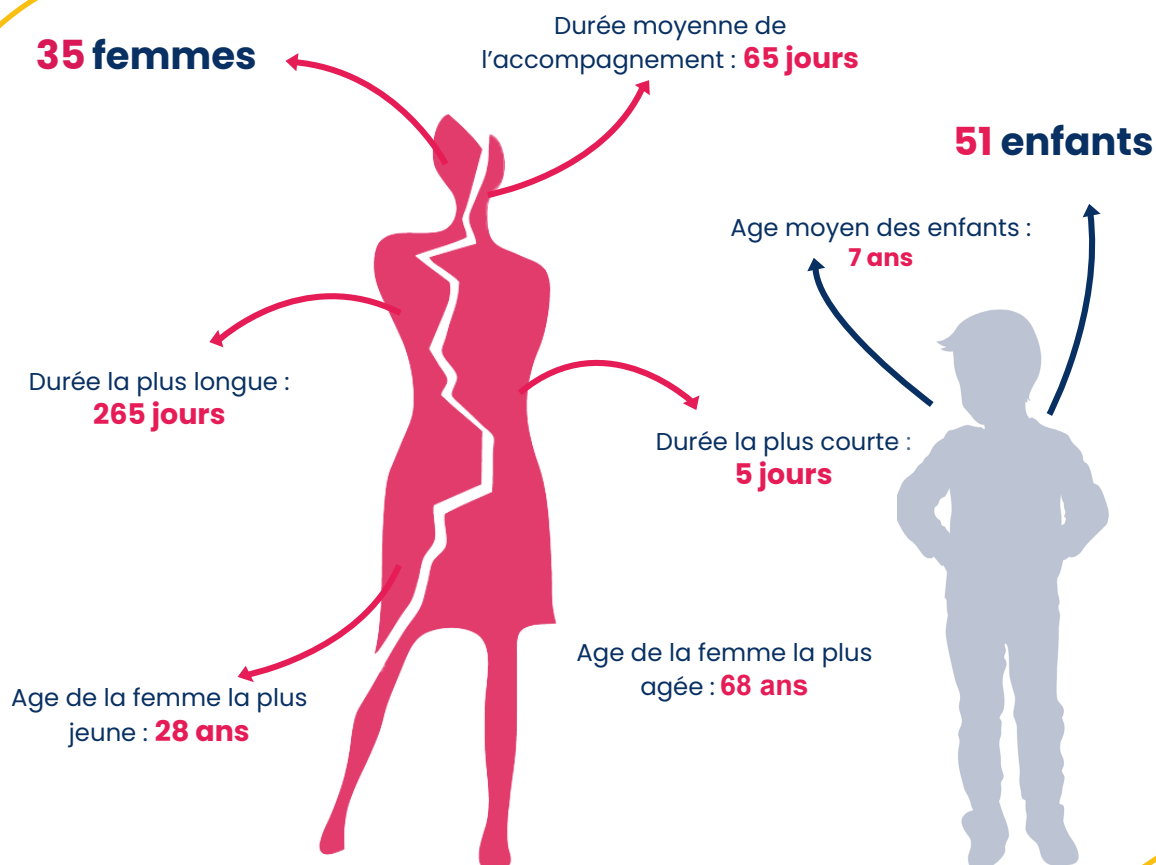
Les protocoles partenariaux

Depuis plusieurs années, SOLidarité femmes Loire-Atlantique collabore avec les associations Trajet, Les Eaux Vives et Saint-Benoît Labre (service ASUR) dans le cadre d'un hébergement de mise en sécurité de femmes victimes de violences conjugales dans les territoires (hors agglomération nantaise).

Ce partenariat repose sur une complémentarité des missions :

- les 3 associations partenaires interviennent au titre de l'hébergement et de la sortie du logement ;
- SOLidarité femmes Loire-Atlantique intervient spécifiquement sur l'accompagnement au titre des violences conjugales ;
- les EDS déterminent et mettent en œuvre l'accompagnement social.

Les protocoles partenariaux impliquent également l'Etat, à travers le financement de dispositifs d'hébergement (ALT, HU) et des EPCI, communes, villes par la mise à disposition de logement.



Les formations

La problématique des violences conjugales est un véritable enjeu de société. Les violences conjugales se caractérisent par leur invisibilité : lorsqu'elles ne sont pas énoncées, elles sont difficiles à détecter. Des professionnel·les en contact des femmes victimes se trouvent parfois démuni·es face à ces situations complexes, faute d'outils de repérage, de compréhension et de solution. Depuis plusieurs années, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique partage son expertise à travers des formations.

En 2024, les participant·es formé·es sont issu·es de champs professionnels variés (soin, santé, etc.), mais toutes et tous témoignent de leur confrontation dans leur pratique, à la question souvent délicate de l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales. Certain·es expriment le besoin d'actualiser leurs connaissances, d'autres souhaitent approfondir certains sujets, tandis que d'autres encore n'ont jamais bénéficié d'une formation spécifique sur cette thématique.

Les attentes des participantes et participants peuvent être diverses mais convergent vers un même objectif : se sentir plus légitimes et mieux outillé·es pour intervenir auprès des femmes et de leurs enfants victimes de violences conjugales.

À l'issue des formations, les participant·es déclarent être en capacité de repérer une situation de violences conjugales, d'orienter plus efficacement les victimes grâce à une meilleure connaissance du réseau partenarial et de mieux accompagner les enfants exposés à ces violences. L'apport de connaissances théoriques, combiné aux mises en pratique et aux partages d'expériences, rend nos formations dynamiques et propices à la réflexion.

Nos formations se déroulent en petits groupes

(8 à 12 personnes), un format particulièrement apprécié par les stagiaires pour la qualité des échanges et l'interactivité qu'il permet.

Fin 2023, l'apport d'une collègue du pôle Formation, psychologue de profession, a permis d'intégrer de nouvelles approches, notamment liées au psychotraumatisme. Cette évolution a conduit à la création d'un module spécifique, expérimenté en 2024.

Pour la troisième année consécutive, nous avons également proposé une formation ouverte à des professionnel·les de différentes institutions. Les participant·es ont souligné la richesse des échanges interinstitutionnels et l'intérêt de croiser les pratiques.

En 2024, le pôle formation de SFLA a obtenu le renouvellement de la certification Qualiopi, une certification qualité délivrée aux titre de nos actions de formation. Ce renouvellement est d'autant plus significatif que nous mettons un point d'honneur à proposer des contenus adaptés, pertinents et rigoureux. Cette certification renforce la crédibilité de notre démarche auprès de nos partenaires et bénéficiaires.

Sur l'année, 69 personnes ont été formées à travers six sessions. Parmi elles, 88% estiment avoir atteint les objectifs fixés et être en mesure de mettre en pratique leurs acquis. Enfin, 100% des stagiaires recommandent cette formation.

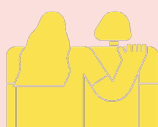
Le catalogue de formation est consultable sur le site solidaritefemmes-la.fr ou sur demande, auprès du pôle formation sur poleformation@solidaritefemmes-la.fr



TROIS FAÇONS DE SOUTENIR SOLIDARITE FEMMES LOIRE-ATLANTIQUE

En France, une femme sur dix est victime de violences conjugales.
Une femme meurt tous les 3 jours tuée par un (ex-)conjoint.

L'association SOLidarité femmeS Loire-Atlantique accompagne les femmes victimes de violences conjugales et/ou familiales, et leurs enfants. Elle dénonce les violences faites aux femmes, fait des propositions visant à l'amélioration de la situation des femmes, notamment des femmes victimes de violences, et mène des actions communes avec d'autres associations intervenant en faveur des droits des femmes.



Devenir adhérent·e de l'association SOLidarité femmeS Loire-Atlantique

Le montant de 15€ est demandé pour toute adhésion à l'association.

- Complétez le **bulletin d'adhésion** papier ; ou
- Rendez-vous sur **HelloAsso** sur le formulaire « Bulletin d'adhésion »



Faire un don à l'association SOLidarité femmeS Loire-Atlantique

L'association SOLidarité femmeS Loire-Atlantique est reconnue d'intérêt général. Aussi, si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une **réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de votre don**, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal en conséquence sera édité puis envoyé depuis contact@solidaritefemmes-la.fr ou HelloAsso.



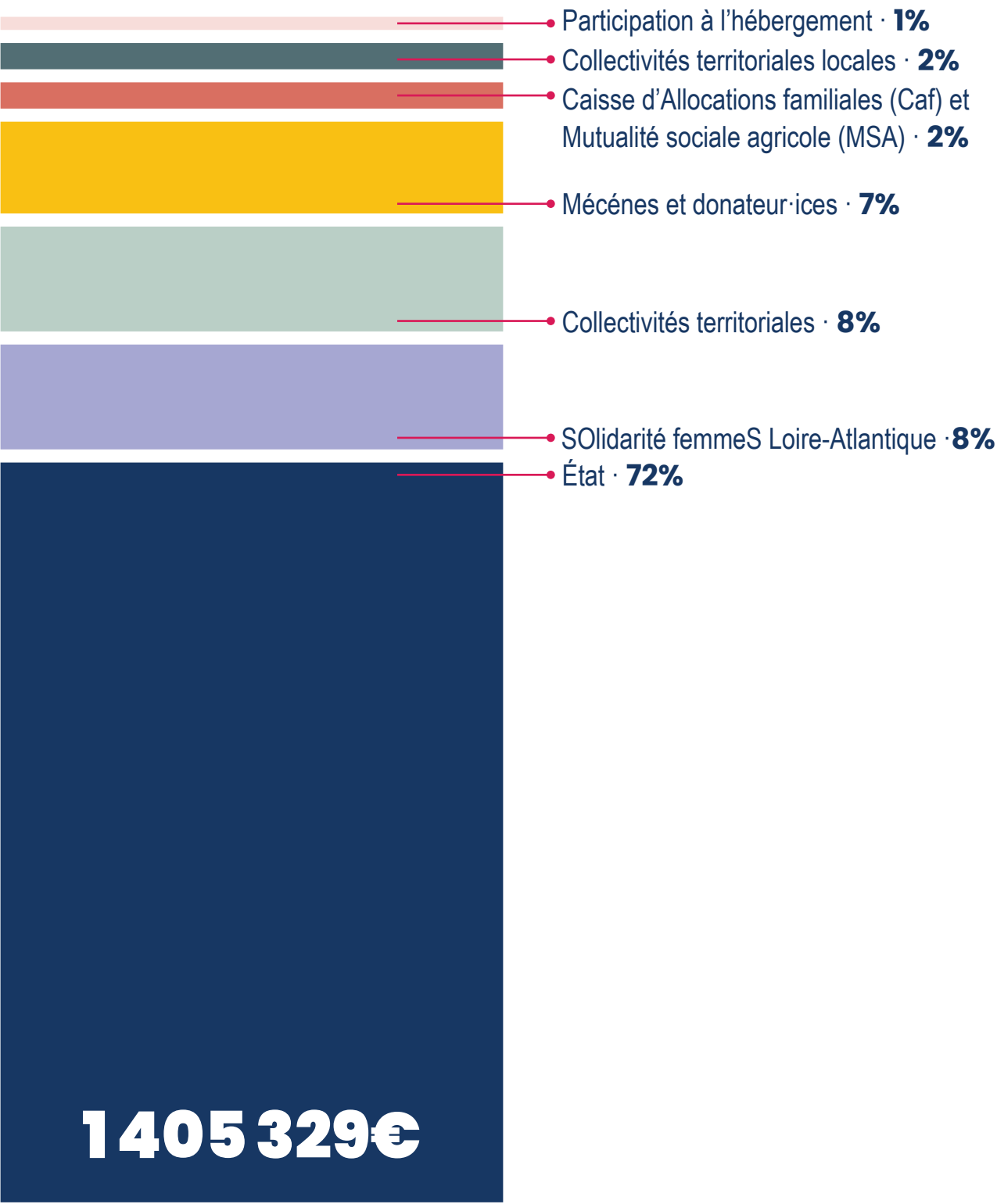
Suivre l'association SOLidarité femmeS Loire-Atlantique sur les réseaux sociaux

- Sur LinkedIn : fr.linkedin.com/company/solidarite-femmes-loire-atlantique
- Sur Facebook : www.facebook.com/solidaritefemmesla
- Sur Instagram : www.instagram.com/solidaritefemmes

NOS MOYENS

Le budget

Le budget 2024 s'exécute à hauteur de 1 405 329€ soit +10% par rapport à 2023. Plusieurs postes sont en hausse ; principalement ceux de l'État (+10%), des collectivités territoriales (+10%), du mécénat (+113%), des dons (+59%) et de notre activité de formation& sensibilisation (+22%).



Zoom sur les financements

Les subventions publiques

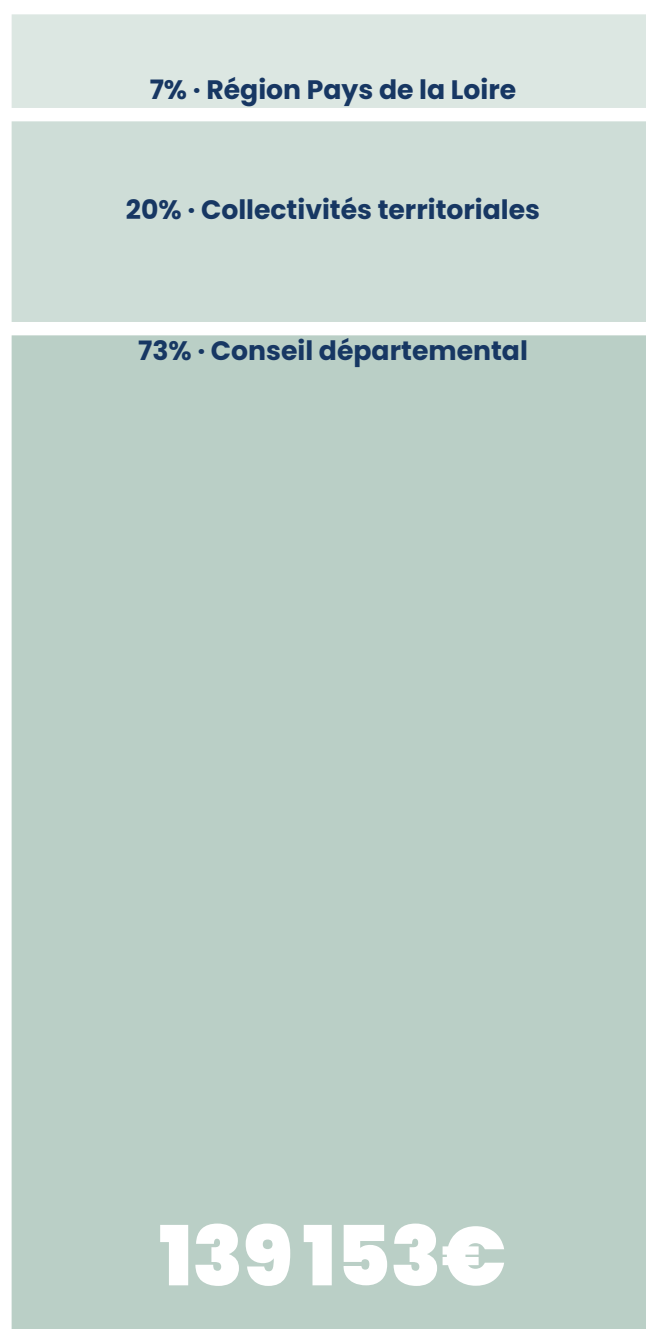
Les subventions publiques sont en hausse de 10% (comme en 2023) sous l'effet :

- du ministère de la Justice · +21% ;
- de la DDETS · +10% ; et
- de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'Égalité · +4%.



Les collectivités territoriales locales

Le département ainsi que de nombreuses communes de Loire-Atlantique financent l'association : Nantes Métropole, Indre, Sainte-Luce-sur-Loire, Vertou, Saint-Nazaire, Saint-Sébastien-sur-Loire, Le Pellerin, Corcoué-sur-Logne, Maisdon-sur-Sèvre, Brains, Soudan, La Montagne, Les Sorinières, Couëron, Rezé, Saint-Herblain, Vallet, Loireauxence et Chateaubriant.



Mécénat et dons

Nous remercions chaleureusement les mécènes qui nous ont soutenu en 2024 : le fonds Superbloom, le Fonds L'Oréal, Hool, Art Tempo, Cofap Ifom, le cabinet Thierry Immobilier, Ciné Femmes, Ogec Notre-Dame de Toutes Aides, Splayce, MDL Lycée public de Carquefou, les motards de Lucky Rider, Sodebo, l'association Les Petits Papiers d'Orvault, La Belle Saison et Lily Cerise et compagnie. Grâce à leur soutien, nous conservons nos moyens d'agir auprès des femmes et de leurs enfants.

D'autres entreprises soutiennent SOLidarité femmeS Loire-Atlantique par des dons en nature. C'est le cas cette année de Sodebo, Ikea, les Galeries Lafayette et de BricoDépôt, qui nous permettent d'intervenir auprès des femmes dans leur hébergement ou de leur proposer des ateliers bricolages ou artistiques. Un grand merci également pour Monoprix et Dons solidaires qui ont fourni les produits d'hygiène, protections menstruelles et soins du corps.

Un merci tout particulier à l'enseigne But de Nantes, pour sa contribution à l'ameublement à prix coutant des appartements nouvellement captés en 2024.

En fin d'année, nous avons eu l'immense plaisir d'être associées à l'équipe d'ATAO pour la récolte de jouets et doudous. L'opération Doudou Solidaire a été réalisée avec les professionnel·les d'ATAO qui travaillent au réemploi de jeux, jouets et doudous provenant de dons de particuliers. Merci encore à ATAO pour ce beau projet, porteur de sens !



Pour terminer, nous remercions les organisations qui ont donné de leurs temps et de leurs compétences pour aider l'association : La Vie Rêvée pour l'expertise en communication (annonçant un beau projet en 2025) et Association Solidarité Entreprise pour l'amorce d'une campagne de levée de fonds.

L'équipe de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique est, par ailleurs, très reconnaissante vis-à-vis du grand public pour les dons reçus. Cette aide financière est plus que précieuse, qu'elle soit issue des placements solidaires du Crédit municipal de Nantes, de la plateforme HelloAsso, des e-chèques cadeaux Hool, du cashless des participants au Hellfest, du stand des Tricotines du marché de Noël, de chèques envoyés à l'association ou de l'ajout d'une participation financière à un évènement organisé par SFLA.

SOLidarité femmeS Loire-Atlantique tient également à saluer le geste de la famille de Lucie et de son entourage. Les dons remis vont permettre de proposer des activités aux enfants que nous accompagnons, dans le prolongement de l'engagement de Lucie. Nous avons aussi à cœur de matérialiser son souvenir pour prolonger sa présence parmi nous.

Merci à Liliane, Eric, Patrick, Séverine, Emilie, Sylvestre, Lise, Emilie, Patrick, Olivier, Myriam, Cédric, Morgane, Christine, Patricia, Christelle, Bénédicte, Joffrey, Antoine, Alice, Bruno, David, Claire, Ménéhould, Chloé, Alice, Florence, Annick, Myriam, Geneviève, Marie-Anne, Mathys, Anne, Vincent, Anais, Marc, Maureen, Catherine, Sarah, Soazic, Zhi, Thomas, Nathan, Emelyne, Melinda, Yoann, Mario, Maëlle, Bernard, Lucas, Maxime, Yoann, Aida, Benjamin, Stephanie, Loïc, Juliette, Christophe, Gildas, Fabien, Nelly, Lucas, Guillaume, Marie, Bruno, Léia, William, Matthieu, Ronan, Lila, Quentin, Alexander, Kevin, Vincent, Michael, Antoine, Frédéric, Damien, Jiachun, Nathalie, Laurent, Rida, Michaël, Beatrice, Olivier,

Alexis, Pauline, Fabrice, Stéphane, Léa, Mélanie, Maëva, Cécile, Laurence, Clément, Valentin, Didier, Marilou, Jacques, Vincent, Matthieu, Pierre, Sélim, Laury, Damien, James, Gwendal, Hélène, Yoann, Audrey, Isabelle, Cécile, Anthony, Stenn, Soline, Nathalie, Marie, Navéos, Gwenaëlle, Anaëlle, Aurelien, Iain, Noah, Astrid, Kamel, Adrien, Elora, Jean-Ann et le millier d'autres donateur·ices en 2024. Votre élan de générosité et votre solidarité ont été sans limite cette année, alors encore : merci.

4% • Fondation Sodebo

5% • Fondation Bruneau via FAS

8% • Donateur·ices

**11% • Donateur·ices via
le Crédit municipal**

16% • Festivaliers et festivalières du Hellfest

26% • Fonds L'Oréal via FNSF

31% • Fonds Superbloom

98 022€

Solidarité femmes Loire-Atlantique

Sont valorisés dans cette section ; le montant des adhésions par les adhérent·es, les produits de la formation et de la sensibilisation et les soldes de subventions des années antérieures pas encore affectés.

1% • Adhésions

**21% • Produit de la formation
et de la sensibilisation**

79% • Fonds propres et fonds dédiés

111 194€

NOS DONNÉES

1198 femmes en contact avec SFLA

3804 passages sur l'accueil de jour

829 passages d'enfants dans la salle des enfants

1837 appels sur le service d'écoute

206 demandes d'hébergement d'urgence

156 femmes accompagnées dans le cadre d'un dispositif d'hébergement

141 évaluations sur réquisition du parquet dans le cadre du TGD

122 femmes accompagnées bénéficiaires d'un TGD

130 entretiens cliniques : pour **41** femmes et pour **19** enfants

106 séances de guidances parentales dont **19** mixtes (mères+enfants)

53 enfants accompagnés

80 actions collectives pour **268** participations

31 ateliers des femmes

NOTRE STRUCTURE

9 membres du conseil d'administration

25 salariées

dont

- **18** travailleuses sociales

- **1** psychologue

- **1** animatrice jeunesse

- **1** maitresse de maison

- **1** alternante en communication

- **1** assistante de direction

- **1** responsable administrative et financière

- **1** directrice

DONNÉES NATIONALES

3 féminicides (in)directs par jour en 2024 :

93 féminicides

319 tentatives de féminicides

773 femmes harcelées par un ex-conjoint
ayant conduit au suicide ou à sa tentative

L'ANNÉE 2024

En images et en évènements





10 février 2024

SOLidarité femmeS Loire-Atlantique tenait un stand de documentation à la journée festive *Vive l'égalité* de l'antenne nantaise de la Ligue des droits de l'Homme. Débats, expositions, ateliers, spectacle, concerts, jeux, restauration sur place... merci à la LDH Nantes pour l'organisation de cette journée et l'accueil !



6 mars 2024

Dans le cadre de la semaine dédiée aux droits des femmes, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique a participé à un événement organisé au Loroux-Bottereau. Deux salariées de l'association ont animé un atelier de sensibilisation aux violences conjugales et intrafamiliales auprès d'élues, de policières, d'administratrices et d'habitantes. Un après-midi d'échanges riches, autour de l'importance de l'estime de soi, de l'autonomie et de la confiance en soi.



7 mars 2024

En mars à Carquefou, Estelle Maroquinerie organisait un atelier DIY à prix libre au profit de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique. Un bel instant de création, de générosité et de sororité, porté par Estelle, une femme engagée qui souhaitait soutenir celles qui traversent l'épreuve des violences.



8 mars 2024

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'équipe salariée de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique était rassemblée au miroir d'eau aux côtés de l'intersyndicale CGT FSU Solidaires CFTD UNSA, fièrement équipée de ses nouveaux drapeaux ! Après un temps de rassemblement, une marche a parcouru le centre-ville de Nantes pour réaffirmer collectivement l'égalité femmes-hommes. En participant à cette journée de mobilisation, SFLA a tenu à rappeler que le 8 mars est un jour de lutte, porté par des actions concrètes pour dénoncer le sexisme et les violences faites aux femmes.



15 mars 2024

Dans le cadre du festival *Envie de demain* à Vertou, un ciné-débat a suivi la projection du film *Bigger than us*. SOLidarité femmeS Loire-Atlantique y était représentée par son président, Hervé Gransart, pour échanger autour des engagements citoyens et des combats pour un monde plus juste.

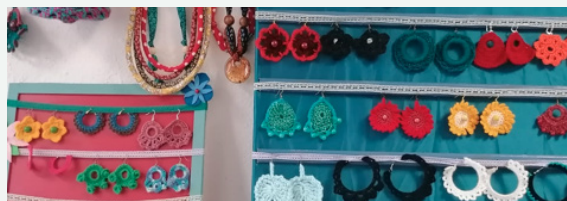


13 et 14 avril 2024 Festival Deux Mains

Les 13 et 14 avril 2024, Solidarité femmeS Loire-Atlantique a participé au Festival Deux Mains au Solilab à Nantes. Ce rendez-vous dédié au réemploi solidaire et à la consommation responsable a réuni plus de 50 structures engagées.

Au programme : ventes de seconde main, marché de créateurs, concerts, conférences et ateliers autour de la low-tech, du compost ou de la mode éthique. Dans ce cadre, l'association a tenu un stand baptisé SO créativeS, mettant en valeur les créations artisanales de femmes

accompagnées par Solidarité femmeS. Bijoux, broderies, objets décoratifs et accessoires textiles, conçus à partir de matériaux récupérés, étaient proposés à la vente.



Tous ces objets sont issus d'ateliers collectifs menés au sein de l'association tout au long de l'année.

Ces ateliers offrent bien plus qu'un espace de création : ils permettent aux participantes de se reconstruire, de tisser du lien, de reprendre confiance en elles. Dans une ambiance bienveillante et sororale, elles développent des compétences, partagent leurs savoir-faire et s'expriment librement.

En exposant ces créations dans un événement citoyen et engagé, l'association a mis en lumière les talents et la résilience des femmes, tout en sensibilisant le public aux violences qu'elles ont subies. Le stand a suscité de nombreux échanges, alliant beauté, solidarité et engagement.





© RPD / Ouest Médias

18 avril 2024

SOLidarité femmeS Loire-Atlantique a assisté à la cérémonie Trophées Joséphine, organisée par la Région Pays de la Loire, mettant à l'honneur des parcours féminins inspirants. Mais cette même Région a annoncé, en octobre 2024, la suppression brutale de financements essentiels à la lutte contre les violences faites aux femmes et à l'égalité.

Ces coupes budgétaires ont un impact direct sur nos actions. Être présentes à cette cérémonie le 18 avril 2024 était un moment dans notre année mais gardons en tête que la lutte contre les violences ne se gagne pas avec des hommages, mais avec des moyens.



19 avril 2024

Nous avons eu la joie d'être accueillies dans les locaux de Thierry Immobilier pour la remise d'un don de 1000 € (et quelques pots de miel de la ruche de leurs locaux...). Un immense merci à toute l'équipe pour son accueil chaleureux

et son engagement à nos côtés ! Cette rencontre a été l'occasion d'échanger autour des violences faites aux femmes. Ce soutien précieux renforce notre action quotidienne et nous rappelle l'importance des partenariats solidaires. Merci à Thierry Immobilier de faire le choix de la solidarité et de s'engager pour les droits des femmes!



25 avril 2024
Assemblée générale ordinaire

En avril 2024 s'est tenue l'assemblée générale de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique. L'occasion de revenir sur 2023, une année riche en actions. L'équipe sociale a été saluée pour son travail auprès des femmes hébergées, notamment au CHRS, comme l'indique l'évaluation externe effectuée par le CEAS.

L'Assemblée générale a aussi permis de remercier financeurs, donateur·ices et bénévoles pour leur engagement. De nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'administration, assurant la continuité de notre lutte contre les violences faites aux femmes et à leurs enfants.

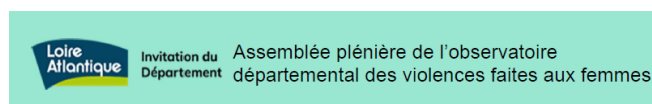
Notre action et notre engagement demeurent inébranlables !



© Céline Jacq

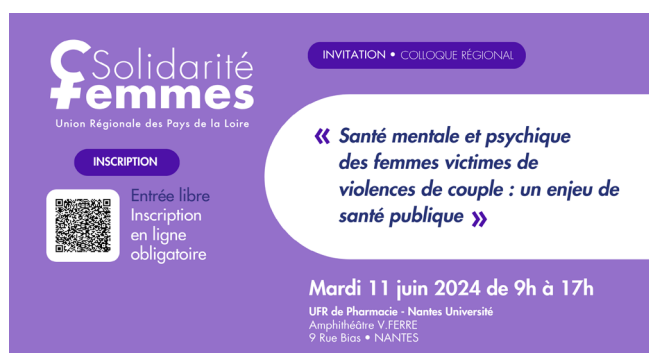
13 mai 2024

SOLidarité femmeS Loire-Atlantique s'inscrit dans l'initiative *Nantes Ville non-sexiste*, lancée en mai 2024 lors d'un évènement au Salon Mauduit.



16 mai 2024

SOLidarité femmeS Loire-Atlantique était présente en mai 2024 à l'assemblée plénière de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes. Une occasion pour SFLA de marquer son soutien à l'observatoire, un outil précieux pour connaître et agir contre les violences en Loire-Atlantique.



11 juin 2024

L'Union régionale Solidarité Femmes des Pays de la Loire a organisé, en partenariat avec Nantes Université, un colloque régional intitulé « Santé mentale et psychique des femmes victimes de violences de couple : un enjeu de santé publique ».

Ce colloque a réunit des expert-es en psychologie, psychiatrie et accompagnement des victimes pour croiser les regards sur un sujet crucial.

Parmi les intervenant-es notamment : Lucie Guerreiro et Catherine Vignaud de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique, Simon Libeaut de Solidarité Femmes 49, et Marie Gérard du CHU de Nantes, Fabienne Glowacz, Docteure en Psychologie à l'Université de Liège, Mélanie Voyer, Psychiatre au CHU de Poitiers.

En France, 321 000 femmes sont victimes de violences conjugales chaque année, avec des conséquences graves sur leur santé mentale. La reconnaissance de ces dommages est essentielle pour permettre aux femmes de se reconstruire.



21 juin et 22 juin 2024

SOLidarité femmeS Loire-Atlantique a pris part à l'Assemblée générale et à la Journée nationale de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, dont nous sommes membres comme + de 80 autres associations. Ce moment fort a réuni les structures autour de nos valeurs féministes communes. L'intervention de Réjane Sénac a marqué les esprits, soulignant l'importance des luttes locales et collectives, à l'image de la FNSF, née de la mobilisation de terrain. Spectacle, ateliers, échanges : deux journées riches en émotions, en partages et en engagements. Nous en ressortons renforcées dans notre lien à la FNSF.



22 juin 2024

Solidarité Femmes Loire-Atlantique a assisté à la projection du court-métrage *Moi Aussi* de Judith Godrèche lors du *Sofilm Summercamp Festival*. La séance s'est poursuivie par une discussion animée par un journaliste sur les violences sexistes et sexuelles, ainsi que sur le mouvement de libération de la parole dans le cinéma français. Un échange puissant et nécessaire pour continuer à visibiliser ces sujets et à soutenir les victimes.

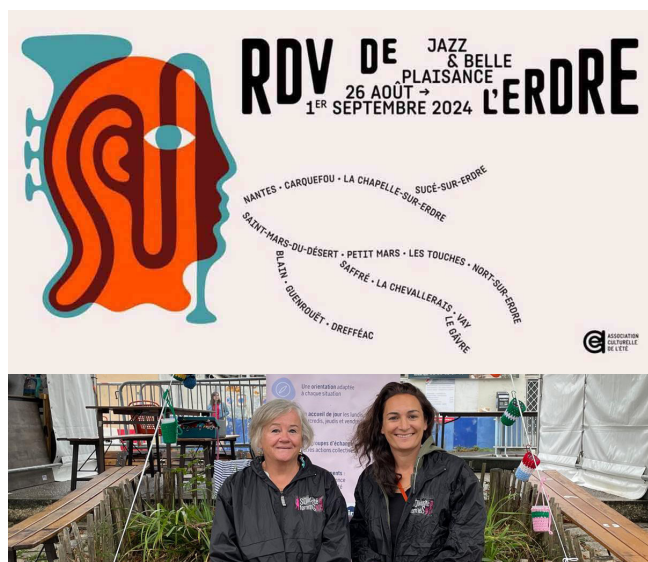


25 juillet 2024

Le 25 juillet 2024, grâce à la Direction des Sports de la Ville de Nantes et au réseau Carte Blanche Médiation, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique a permis à quatre femmes accompagnées d'assister à un match au Stade de la Beaujoire, dans le cadre des Jeux Olympiques.

Une occasion unique de vivre l'effervescence de l'événement, de partager un moment convivial et de s'évader du quotidien. Cette sortie a favorisé les échanges, renforcé les liens et permis une ouverture vers l'extérieur.

En mêlant sport et inclusion sociale, cette initiative incarne notre engagement à accompagner les femmes vers plus d'autonomie et d'émancipation à travers des expériences collectives valorisantes.



30 août au 1^{er} septembre 2024

Le dernier week-end d'août, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique a tenu le stand associatif aux côtés de la buvette de l'association Tous en mer au RDV de l'Erdre, à Nantes. L'occasion de faire connaître l'association, d'échanger avec le public et de vendre des porte-gobelets en crochet réalisés par des femmes accompagnées dans le cadre de l'atelier SO créativeS. Cette vente solidaire a permis de récolter des fonds pour financer des sorties socio-culturelles et des actions collectives. Un beau week-end alliant rencontres, échanges et valorisation du parcours des femmes vers l'autonomie.



Animations, partages et instants de détente étaient au rendez-vous pour offrir une parenthèse joyeuse et festive. Une belle occasion de renforcer les liens et de profiter ensemble d'un temps chaleureux et bienveillant !



18 septembre 2024 Fête de l'été

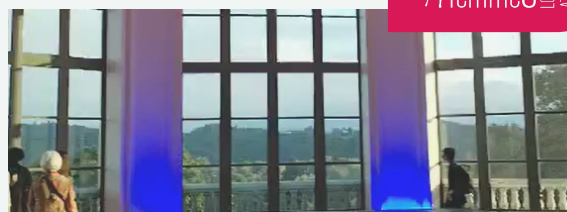
L'association a célébré la fin de l'été avec un moment convivial réunissant les femmes accompagnées, leurs enfants, l'équipe et les administrateur-ices de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique.





1^{er} au 5 septembre 2024

Dans le cadre de la coopération internationale portée par le Département de Loire-Atlantique, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique a participé à un séjour en Tunisie. L'objectif : échanger sur les droits des femmes et les dispositifs d'accompagnement des victimes de violences conjugales. Des rencontres riches ont permis de partager les pratiques entre les associations actrices en France, Tunisie, Maroc et Palestine, dans une approche transversale et solidaire pour renforcer nos actions respectives.



Catherine Vignaud, Hervé Gransart ainsi que trois salariées de l'équipe social – Julie, Laura et Laurie – représentaient notre structure à cet événement fédérateur.

Cette édition placée sous le thème « Défendre les droits des femmes : comment répondre collectivement aux mouvements réactionnaires et anti-droits ? » a réuni de nombreuses associations du réseau, les équipes du siège national, des écoutantes du 3919, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels. Pendant trois jours, chercheuses, sociologues, avocates et expertes sont intervenues pour nourrir une réflexion commune et renforcer notre riposte féministe face aux menaces grandissantes pesant sur les droits des femmes. Au-delà des conférences et ateliers, ces journées ont été marquées par des échanges riches, une forte sororité et un engagement partagé.



15 au 17 octobre 2024
Universités d'automne
de la Fédération nationale
Solidarité Femmes

En octobre, SOLidarité femmeS Loire-Atlantique a participé aux Universités d'Automne de la FNSF organisée cette année à Pau.



72 10 replications
J'aime Commenter Republier

La participation de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique témoigne de son implication active dans la dynamique nationale du réseau et du renforcement collectif des luttes contre les violences faites aux femmes.



26 septembre 2024

La commune de Saint-Mars-de-Coutais, avec la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, a organisé le vernissage de la BD de Mélanie Body, sur le violentomètre. Il a été suivi d'un stand-up émouvant et engagé, joué par une femme victime de violences, partageant son expérience. Nous étions présent·es !



19 octobre 2024

Au miroir d'eau, le collectif #NousToutes44 a rendu femmage aux 100 victimes de féminicides recensées en France à fin septembre. Chaque bénévole, portant le nom d'une victime, s'est allongé au sol tandis que leur silhouette était tracée à la craie. Nous avons participé à cet émouvant femmage.



© Crédits théâtre Point du Jour

9 novembre 2024

À l'initiative de la mairie de Saint-Herblain, SFLA participait à la journée d'information à destination des habitant·es en tenant un stand. La fin d'après-midi était ponctuée par une pièce de théâtre interactive sur l'emprise, la manipulation et la mécanique des violences faites aux femmes.



12 novembre 2024

Nous avons assisté à la conférence *Regards croisés* sur la nécessité de redéfinir le viol et les agressions sexuelles, organisée par le barreau. La docteure en droit Catherine Le Magueresse, la maîtresse de conférence Sylvie Grunvald et l'avocate Claude Vincent ont exploré les enjeux juridiques et sociétaux liés aux récents débats en France et en Europe. Une soirée enrichissante pour mettre en perspective notre accompagnement auprès des femmes victimes.



© Juliette Poirier - FR3 Pays de la Loire

21 novembre 2024

Le 21 novembre, Citad'elles a célébré ses 5 ans d'engagement. Cette journée *Rencontres* a offert des moments d'échanges et de sensibilisation à un public professionnel. Parmi les temps forts, une table-ronde abordant les réussites, les leviers d'amélioration et les ambitions futures du centre. À travers cette rencontre et l'exposition *Traces d'elles*, nous partageons l'objectif commun de soutenir les femmes victimes de violences !



21 novembre 2024

Comme chaque année, SOLidarité femmesS Loire-Atlantique était présente à Châteaubriant pour la semaine dédiée aux violences faites aux femmes. Le 21 novembre, à l'hôpital Femmes Mère Enfant, nous avons échangé avec le grand public, aux côtés de professionnel·les de l'action publique. Une belle opportunité d'information pour mieux lutter ensemble contre les violences conjugales et intrafamiliales, sur le territoire de Loire-Atlantique !



25 novembre 2024

Honorer Jacqueline Cadio est une grande fierté pour SOLidarité femmesS Loire-Atlantique. Son travail acharné en tant que coordinatrice puis présidente de SOLidarité femmesS Loire-Atlantique a permis de pérenniser l'association dans la lutte contre les violences faites aux femmes, en Loire-Atlantique. Son nom gravé sur le fronton de la maison des femmes de Rezé nous inspire et renforce notre engagement.



25 novembre 2024

À la Préfecture de Loire-Atlantique, deux travailleuses sociales de SOLidarité femmesS Loire-Atlantique ont animé une sensibilisation sur les violences conjugales. Cette session a permis de les définir, d'en explorer les différentes formes, d'en comprendre les mécanismes et les impacts, tout en présentant notre association et son rôle.

Un moment d'échange et de discussion en présence d'associations spécialisées, afin de réfléchir et agir contre les violences de genre. La soirée se clôturera par un apéritif convivial.

 Accueil dès 18h, début à 18h30
 Salle Balavoine
 Entrée libre et gratuite

La Maison Pour Tous - Centre socioculturel
 3 bis rue François Clouet - 44240 la Chapelle sur Erdre
 02 40 93 68 19 -
 contact@mptlachapelle.com
 www.mptlachapelle.com

25 novembre 2024

En début de soirée, nous avons répondu à l'invitation des habitant·es de La Chapelle sur Erdre pour animer un temps d'information sur les violences sexistes et sexuelles. La projection d'un film a lancé une discussion sur les violences conjugales et les procédures pénales. La soirée s'est clôturée par un moment convivial d'échanges. Une belle action collective pour mieux comprendre et prévenir !



25 novembre 2024

Les violences sexistes surviennent partout, tout le temps. À l'appel du collectif FURI, nous nous sommes rassemblées le lundi 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Face aux féminicides toujours trop nombreux, nous avons manifesté notre colère lors d'une marche engagée.



25 novembre 2024
Journée au tribunal
de Nantes

Lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, toute notre équipe s'est mobilisée au Tribunal de Nantes pour une journée consacrée à l'impact des violences conjugales sur la santé des victimes.



Deux collègues tenaient un stand au forum des associations et institutions pour échanger et mettre en valeur nos actions de lutte contre les violences faites aux femmes. Une partie de l'équipe a suivi la conférence sur L'impact des violences sur la santé des femmes victimes.



En point d'orgue à cette journée, une prestation scénique, préparée par les femmes que nous accompagnons, a suscité des émotions et témoignages touchants sur la force et la beauté de leur message.



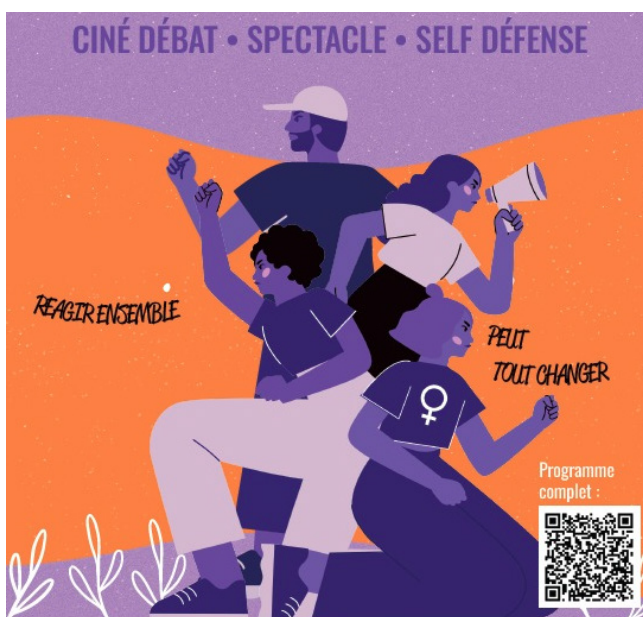
28 novembre 2024

Fin novembre, nous avons participé à une matinale à Saint-Brevin-Les-Pins sur le thème Violences conjugales : connaître et comprendre pour mieux accueillir la parole. La conférence à deux voix d'Anne Martinais, responsable de l'Observatoire de lutte contre les violences faites aux femmes au Département, et de Catherine Vignaud, directrice de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique, a enrichi la matinée, suivie d'ateliers interactifs.



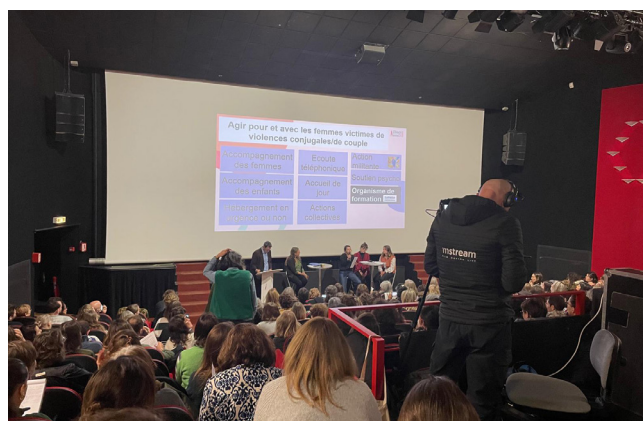
3 décembre 2024
Séminaire interne

En décembre, un séminaire a réuni administrateur·rices et salariées de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique. Un moment d'échange sur les orientations stratégiques, riche en réflexion, convivialité et engagement collectif.



30 novembre 2024

La mairie de La Montagne a orchestré une soirée poignante sur le thème des féminicides lors de la semaine du 25 novembre ; avec en première partie, une pièce de théâtre, portée par une troupe amateur dirigée par un metteur en scène expérimenté. S'en est suivi un échange riche avec le public, notre équipe, et une classe de lycéen·nes.



6 décembre 2024

Début décembre, toute l'équipe sociale a assisté à une journée dédiée aux enfants victimes de violences conjugales, organisée par l'observatoire départemental des violences faites aux femmes. Témoignages, études et outils concrets ont été partagés.

Notre équipe du pôle Enfance et parentalité a présenté l'accompagnement des mères victimes de violences conjugales pour contribuer au développement de leur(s) enfant(s).

Interventions marquantes d'Ernestine Ronai, de Karen Sadlier et d'autres expert·es, suivies d'un émouvant spectacle de slam.



11 au 13 décembre 2024

En décembre 2024, Les Tricotines thouaréennes ont une nouvelle fois démontré leur incroyable solidarité en récoltant 1 900 € au profit de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique lors du marché de Noël de Thouaré-sur-Loire. Grâce à la vente de leurs créations tricotées avec soin et générosité, elles ont apporté un soutien précieux à notre action. Membres du Conseil d'administration et salariées de l'équipe sociale étaient présentes pour les remercier chaleureusement. Un grand merci aux Tricotines pour leur engagement fidèle et inspirant !

Avec près de 2 000 manifestant·es, nous avons exprimé notre profonde inquiétude face à la suppression de subventions essentielles à la culture, au sport et aux structures de l'économie sociale et solidaire.

Pour notre association, cela représente la perte de 250 heures d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants. Ces décisions ont des conséquences directes et graves. Dans une lettre ouverte, nous avons qualifié ces choix d'antiféministes. En réduisant les moyens des associations qui luttent contre les violences faites aux femmes, la Région affaiblit un tissu solidaire indispensable à la démocratie et au vivre-ensemble.



19 décembre 2024

Ce jeudi de décembre, une partie de l'équipe de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique s'est mobilisée devant l'Hôtel de Région pour dénoncer les coupes budgétaires décidées par le Conseil régional des Pays de la Loire.



Une année marquée par le décès de notre collègue

L'année 2024 a été pour nous une année si particulière suite au décès de notre collègue et amie Lucie. Les femmes et les enfants accueilli-es par l'association ont également été très affecté-es par ce départ.

Nous ressentons un grand vide, un grand manque, tant elle était présente par son sourire, son implication, ses idées débordantes et sa joie de vivre. Lucie était profondément engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes et travaillait chaque jour pour que les enfants soient reconnu-es comme victimes, et protégé-es. Malgré son absence, nous restons portées par les valeurs que nous partagions avec elle et par l'énergie qu'elle mobilisait auprès des personnes accueillies. Nous sommes très touchées par l'attention portée par sa famille et son entourage envers cette cause en reversant les dons reçus lors de son décès aux femmes et aux enfants victimes de violences conjugales.

Merci à elles et eux, et merci à Lucie, dont l'engagement et les convictions perdureront malgré son absence.



NOUS CONTACTER

contact@solidaritefemmes-la.fr

02 40 12 09 60 · numéro administratif

02 40 12 12 40 · numéro d'écoute